



MABEL VERDI RADEMACHER

Le numérique et le lecteur, retour du nomade.

Une enquête dans les médiathèques en Auvergne-Rhône-Alpes

Préface de Françoise Paquien séguy

Collection dirigée par Muriel Amar

2017

La collection

Les Presses de l'enssib ont fait une place, depuis 2016, à une collection d'ebooks gratuits, nommée *La Numérique*.

Au cours de l'année 2017, *La Numérique* expérimentera une nouvelle formule en devenant un cadre d'édition pour des textes numériques experts et engagés. Exclusivement numérique et entièrement gratuite, la collection souhaite prendre au sérieux et le numérique et le gratuit, soit : la recontextualisation de productions issues du web d'une part et la vitalité des contributions volontaires d'autre part.

Directrice de la collection : [Muriel Amar](#)

L'ouvrage

Comment les bibliothèques participent-elles à la construction de la pratique de lecture numérique de leurs usagers ? Cette enquête qualitative menée en 2015 dans la région Auvergne-Rhône-Alpes recueille les récits des professionnels de l'information et des usagers inscrits : à la question initiale posée par ce support nomade, se superposent les interrogations sur les contenus nomades quand, en fin de compte, il semble que ce soit l'acte lui-même de lire que l'on souhaite toujours plus mobile, extensible, intégré dans les dimensions de nos vies, fussent-elles numériques.

L'auteure

Mabel Verdi Rademacher ► docteur en sociologie à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) à Paris, a réalisé en 2015 un post-doctorat à l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Enssib). Après la publication de sa

thèse, *Les multiples mobilités de la migration. Le cas des migrants chiliens en France*, elle poursuit à présent ses travaux de recherche sur la mobilité dans le cadre de la lecture numérique en bibliothèque. Elle a été attachée temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) à l'Enssib jusqu'au 11 février 2017.

Les collaborateurs

Françoise Paquienséguy ► professeur des universités en sciences de l'information et de la communication à SciencesPo Lyon, laboratoire de recherche Elico, travaille sur les usages depuis 30 ans maintenant. L'évolution des technologies de l'information et de la communication, qu'elle étudie depuis le début du numérique, l'a progressivement amenée à questionner la transformation des pratiques culturelles et la constitution d'une littéracie numérique chez l'utilisateur, de plus en plus engagé dans la production de contenus et de biens symboliques. Ainsi, ses travaux du moment portent-ils sur la place de l'usager dans les plates-formes d'intermédiation, dans les portails opendata, et dans les modèles économiques de l'économie numérique.

André-Pierre Syren ► Enssib, directeur de la valorisation et du développement des services.

Notice bibliographique

Le numérique et le lecteur, retour du nomade. Une enquête dans les médiathèques en Auvergne-Rhône-Alpes / Mabel Verdi Rademacher ; préf. de Françoise Paquien-séguy. – Villeurbanne : Presses de l'enssib, cop. 2017. – 1 vol. (113 p.). – (La Numérique ; ISSN 2492-9735)

ISBN PDF : 978-2-37546-064-1. gratuit

ISBN EPUB : 978-2-37546-065-8. gratuit

Dewey : 025.2 ; 306.4

Rameau :

Lecture sur écran -- Enquêtes

Livres numériques -- Enquêtes

Bibliothèques et édition électronique-- Enquêtes

Médiathèques- - Rhône-Alpes (France) – Enquêtes

Bibliothécaires - - Effets des innovations technologiques

Livre et lecture -- Sociologie

Notice rédigée par la bibliothèque de l'Ens sib, 2016.



Pour citer cet ouvrage

VERDI RADEMACHER Mabel. *Le numérique et le lecteur, retour du nomade. Une enquête dans les médiathèques en Auvergne-Rhône-Alpes* [En ligne]. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2017, 113 pages. Disponible sur : < <http://www.enssib.fr/presses/catalogue/le-numerique-et-le-lecteur-retour-du-nomade> > (consulté le 12.05.2017). ISBN PDF 978-2-37546-064-1. ISBN EPUB 978-2-37546-065-8.

Droits d'auteur

Ce titre est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons : attribution, pas d'utilisation commerciale, pas de modifications.



Sommaire

L'auteure et les collaborateurs	2
Notice bibliographique	4
Avant-propos , par <i>André-Pierre Syren</i>	7
Préface , par <i>Françoise Paquienséguy</i>	8
Introduction	12
Chapitre 1. Les bibliothécaires et la lecture numérique : expérimenter ensemble ? Presque	15
1.1 L'offre de lecture numérique proposée par les bibliothèques du corpus d'enquête	15
1.2 Expérimenter avec les usagers	22
1.3 Expérimenter dans la chaîne du livre « On a l'impression que la chaîne du livre est devenue une chaîne au sens propre, avec un boulet... »	29
1.4 Expérimenter en milieu immatériel...	35
1.5 Retours d'expérimentation	38
Chapitre 2. Les usagers de bibliothèque et la lecture numérique : toujours plus ?	44
2.1 Profil des usagers qui ont fait l'expérience de lecture numérique	46
2.2 Les déclencheurs de la lecture numérique	57
2.3 Les supports de la lecture : de la lecture, d'abord	62
2.4 Lecture numérique et lecture imprimée : la lecture, toujours	79
2.5 Modes de lecture en version imprimée ou numérique	82
2.6 Modalités d'acquisition des livres en version imprimée et/ou en version numérique	84

Conclusion	89
Bibliographie	92
Glossaire	95
Liste des illustrations	98
Annexes	99
Annexe 1. Corpus des bibliothèques étudiées	99
Annexe 2. Corpus des lecteurs interviewés	108

Avant-propos

par André-Pierre Syren

Il est devenu banal de dire que la bibliothèque n'est pas seulement une organisation de collections mais qu'elle se définit désormais en fonction des services offerts aux usagers.

Pourtant, la plupart du temps, ne postulons-nous pas implicitement que l'utilisateur se conforme à un mode idéal, sinon idéal ? Si l'on suit la méthode des personas qui tend à se répandre, notamment dans le cadre des études de conception : ne peut-on dire que l'Usager (ou le Lecteur, certains s'attachent au mode client...) tendrait à figer dans une posture majeure une diversité de pratiques connaissables *a priori* ?

Pour se démarquer des certitudes, il importe d'étudier le terrain, en interrogeant de « vrais gens ». C'est ce que propose Mabel Verdi Rademacher, alors « post-doc » à l'Enssib dans le cadre d'un projet mené par Benoît Epron, avec cette enquête sur les Usages du livre numérique menée en 2015, dans dix bibliothèques de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Vous lirez dans cette synthèse les récits croisés de bibliothécaires et de lecteurs dont les plus technophiles ne sont pas toujours ceux que l'on attend.

Et vous-même, lecteur.trice, si vous êtes arrivé.e à ce titre autrement qu'à l'issue d'une recherche méthodique dans le catalogue des Presses de l'enssib, sans doute découvrirez-vous non seulement l'analyse d'un sujet brûlant, comme le rappelle en préface Françoise Paquien-séguy, mais encore la collection La Numérique dirigée par Muriel Amar dont ce 5^e opus constitue la transition vers une formule déjà renouvelée, à découvrir dans le courant de l'année 2017. Alors lisez, naviguez, rendez-nous compte !

Préface

par Françoise Paquienséguy

La lecture évolue depuis toujours, au fil des technologies et des supports qui la permettent, et elle a déjà connu plusieurs transformations radicales et historiques¹. La dernière en date entraîne une dématérialisation des œuvres, numérisées, et une accessibilité qui les rend disponibles à distance et en mobilité selon des modèles économiques nouveaux, issus de la plateformeisation de la culture et des médias sur le principe dominant des marchés *bifaces*² qui ne sont en rien spécifiques au livre ou à l'édition. Finalement, un ebook s'achète de la même façon qu'une application pour smartphone ou iPad. Si les acteurs du e-commerce, de la diffusion ou de la distribution s'adaptent à cette nouvelle donne, les bibliothèques ont du mal à trouver leur place et à redéfinir leurs rôles, tout comme certains de leurs usagers.

Le trait est symptomatique d'ailleurs car ces difficultés suggèrent une impossibilité ou un retard des bibliothèques publiques « à passer au numérique » d'autant que la plupart des travaux ou questionnements nationaux sur l'ebook, comme le Baromètre sur les usages du livre numérique ou les études du MOTif par exemple, font l'impasse sur les bibliothèques qui, sous prétexte qu'elles ne vendent pas de livres, se trouvent exclues de l'univers du livre numérique, ou pour le moins marginalisées. Et pourtant, les bibliothèques publiques ne sont-elles pas un élément clef de cet univers ? Un lieu privilégié d'accès aux livres, fonds, collections ? Une ressource de conseil et d'accompagnement ?

1. Alberto Manguel, *Une histoire de la lecture*, Arles, Actes Sud, 2000 (coll. Babel) ; Anne-Marie Christin (dir.), *Histoire de l'écriture : de l'idéogramme au multimédia*, Paris, Flammarion, 2012.

2. Nathalie Sonnac, « L'écosystème des médias », *Communication*, 2013, vol. 32/2.

L'étude de Mabel Verdi Rademacher leur rend justice en analysant finement les stratégies et actions de ces trois types d'acteurs : les médiathèques publiques, leurs usagers et les lecteurs numériques. Elle témoigne, fort à propos, des actions et programmes mis en place dans les établissements de la Région Rhône-Alpes³ et prend toute sa place dans cette collection *La Numérique* qui permettra de diffuser ces apports dans un cercle plus large que celui des seuls professionnels des bibliothèques et institutions liées, champ dans lequel de nombreuses études et monographies ont déjà été produites. À cet égard, le rapport présenté par Cécile Quéfellec⁴ fait porter l'évaluation de la plateforme Prêt numérique en bibliothèque (PNB), testée depuis 2012, sur des critères purement **quantitatifs**⁵ : l'offre (étendue, composition, types de licences), les acquisitions par les bibliothèques (nombre, place des nouveautés, types de fonds, catégories éditoriales) et le nombre de prêts (volume, durée, répartition) – lesquels ne peuvent suffire à saisir l'écosystème et ses acteurs, lecteurs numériques et usagers traditionnels inclus. C'est pourquoi, sans révéler les conclusions et typologie des pages qui suivent, trois points forts de cette étude me semblent à souligner en termes de stratégies d'acteurs, au-delà des outils et systèmes utilisés. Fondés par un travail qualitatif, profondément inscrit dans la méthodologie des sciences sociales, les trois points qui suivent témoignent d'une véritable évolution et transformation à l'œuvre dans le monde des médiathèques publiques. Même si bien des questions structurelles, juridiques et techniques persistent, qui entravent ou bloquent, parfois, le développement du livre numérique en lecture publique, les bibliothécaires réfléchissent et

3. Ainsi nommée en 2015 au moment de l'enquête, devenue Région Auvergne-Rhône-Alpes depuis. C'est cette dernière dénomination qui sera adoptée, pour plus de clarté, dans la suite de ce document.

4. Chargée de mission Ressources numériques, Bureau de la lecture publique, ministère de la Culture et de la Communication, elle a présenté à l'Association des bibliothécaires de France (ABF) les conclusions de l'évaluation du projet PNB en mars 2016.

5. *Éléments d'évaluation du dispositif Prêt numérique en bibliothèques*, mars 2016, p. 3.

travaillent aux nouvelles modalités de leur mission d'accès (physique et intellectuel) à leurs collections, en développant, de façon empirique, de nouvelles pratiques professionnelles qui sont au cœur de leur activité.

Premièrement, la force de l'engagement de certains professionnels, convaincus de l'opportunité que représentent l'introduction d'ebooks dans leur catalogue et le prêt de liseuses ou tablettes à leurs usagers. Ces leaders, généralement lecteurs numériques eux-mêmes, porteurs de projets et volontaires, représentent un facteur clef de la mise en œuvre, et souvent de la réussite de l'expérimentation ou du déploiement du prêt d'ebooks dans leurs établissements. Ce trait ne doit pas être pris à la légère car bien des secteurs (celui de l'éducation tout particulièrement) ont montré à quel point ces innovateurs qui s'ignorent constituent la cheville ouvrière des premiers développements, Paul Beaud dans son livre intitulé *La société de connivence*⁶ en fait d'ailleurs de « nouveaux médiateurs » aux prises avec les nouvelles formes de la communication, de l'accès à l'information et à la culture.

Deuxièmement, l'expérimentation justement, modalité de mise en œuvre du prêt d'ebooks et/ou de liseuses et tablettes, qui se généralise fortement d'une part et qui donne, de l'autre, l'occasion de faire progresser ensemble professionnels et lecteurs dans une co-construction de l'accès à l'ebook. C'est en ce sens que les expérimentations constituent une forme d'innovation sociale (on parlait d'ailleurs jadis d'expérimentation sociale), qui valide et solidifie le projet et son évolution, comme en témoignent les ateliers bibliothécaires/lecteurs mis en place dans plusieurs médiathèques. Troisièmement, ce paradoxe fort, réitéré ici, qui voit le nombre global de lecteurs s'amenuiser et les grands lecteurs accroître leur temps et nombre de lecture(s). Encore une fois

6. Paul Béaud, *La société de connivence : media, médiations et classes sociales*, Paris, Aubier, 1984 (coll. RES).

seul un regard attentif et minutieux, comme celui de Mabel Verdi Rademacher, perçoit que le lien fort et quasi-affectif entre l'utilisateur et sa bibliothèque perdure et reste indispensable dans l'apprentissage de la lecture numérique. Le travail d'accompagnement et de médiation (parfois technique) conduit par ces professionnels porte l'appropriation de ces nouveaux procédés et outils par les usagers et, là aussi, en favorise la qualité et la pérennité. Autrement dit, la place de la médiation humaine, de la relation usager-bibliothécaire, est centrale, comme le montre cette étude.

Introduction

Je tiens à remercier l'ensemble des contributeurs pour l'accueil et le retour d'expérience, notamment les professionnels des bibliothèques et les lecteurs qui ont permis la réalisation de cette étude.

Mabel Verdi Rademacher

Une *énième* étude sur le livre numérique ? Oui ! Celle qui constitue cet ouvrage présente les caractéristiques suivantes : il s'agit d'une étude qualitative qui s'intéresse au rôle de la bibliothèque dans la construction de la lecture numérique. Elle envisage en particulier le rôle des bibliothèques de lecture publique : le travail d'enquête s'est construit autour de dix bibliothèques publiques de la région Auvergne-Rhône-Alpes proposant une offre de livres numériques. Par « offre de livres numériques », il faut entendre les trois modalités suivantes d'accès aux fichiers numériques ouvertes aux usagers inscrits âgés de plus de 18 ans : un dispositif de lecture préchargé qui est prêté dans son entier, une consultation à distance de lecture en *streaming*, un téléchargement à domicile de fichiers lisibles sur ordinateur ou sur support mobile, dédié (liseuse) ou non (tablette). À la date de réalisation du travail d'enquête, en 2015, ces trois modalités d'accès étaient les seules disponibles en bibliothèque de lecture publique. Dans cet ouvrage centré sur l'offre en bibliothèque et son approche par le public des usagers-inscrits, on appellera lecture numérique la pratique de la lecture développée à partir de l'une de ces trois modalités d'accès au texte numérique.

Pour identifier le rôle que joue la bibliothèque dans la construction de cette pratique de lecture numérique, le recueil des paroles a été conduit à la fois auprès des bibliothécaires et auprès des usagers-inscrits développant cette pratique. La même méthode de l'entretien

semi-directif a été retenue parce qu'elle permet, par le récit, d'appréhender l'expérience à travers les significations et les interprétations que les acteurs peuvent faire de leurs propres actions.

Outre l'expérience de lecture numérique, nos interviewés ont partagé avec nous leurs perceptions et leurs réflexions sur la lecture en général, ainsi que sur les bibliothèques, la technologie et la mobilité.

C'est en particulier les échanges autour de la lecture qui ont organisé finalement l'ensemble des récits recueillis auprès des usagers de la bibliothèque comme auprès des bibliothécaires : pour les premiers, le livre numérique vient prendre sa place dans une pratique déjà bien établie de la lecture, comme un dispositif qui permet de la prolonger dans des circonstances que l'imprimé rend peu praticable – lecture nocturne, en mobilité longue ou inopinée, etc. Pour les seconds, l'offre de livres numériques permet de reparler de la lecture en bibliothèque, notamment de la lecture littéraire, et du paradoxe des frontières que tracent les établissements territoriaux : comment maintenir une carte des zones de chalandise quand la lecture numérique devient accessible hors sol ? Les récits recueillis redonnent une vivacité aux caractéristiques intrinsèquement nomades de la lecture que le support imprimé avait eu tendance à minimiser en valorisant les aspects stabilisateurs du format. C'est pour cette raison que nous avons choisi de présenter cette étude sous le signe du nomadisme : *Le numérique et le lecteur, retour du nomade* propose de saisir le déplacement de l'objet numérique (livre numérique) au milieu numérique de la lecture d'aujourd'hui (de demain ?).

Issue d'une recherche [postdoctorale](#)¹ menée à l'Enssib sous la direction de Benoît Epron, cette étude ne considère pas les personnes sollicitées comme des informateurs représentatifs de pratiques. Nous cherchons au contraire à mettre les individus en capacité

1. Mabel Olivia Verdi Rademacher, *Le numérique et le nomade*, [Rapport de recherche], École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Enssib), 2015.

d'interpréter leurs conduites singulières et à réfléchir sur eux-mêmes. À cet égard, il est intéressant de souligner que nombre de lecteurs rencontrés ont pu commencer leur récit en précisant « *mon expérience est toute petite* », « *mon expérience n'est pas intéressante* », « *je n'ai pas beaucoup de choses à dire* » et le terminer en exprimant leur étonnement devant toutes les réflexions faites. Resserrée autour d'un corpus de dix bibliothèques de la région Auvergne-Rhône-Alpes présentée en annexe 1, notre enquête repose sur des entretiens menés auprès de 14 professionnels (8 hommes et 6 femmes) responsables de projets numériques. Par l'intermédiaire de la moitié des établissements de notre corpus (Cognin, Pollionnay, Meyzieu, Valence-Romans et Brindas), nous avons contacté 20 usagers-inscrits pour des entretiens approfondis (voir annexe 2) ; notre critère de recrutement était que ces usagers avaient expérimenté la lecture numérique au sein de bibliothèques de lecture publique. Nous avons donc rencontré des lecteurs numériques confirmés comme des lecteurs novices de ce type de pratique. Le travail d'enquête s'est déroulé entre janvier et juin 2015, dans les bibliothèques mais aussi au domicile pour certains usagers (4 cas sur 20) ou encore dans des tiers lieux (restaurant dans 2 cas).

Le matériau recueilli est réparti en deux ensembles : les verbatim issus des entretiens menés avec les professionnels permettent de comprendre pourquoi, seize ans après les premières offres de livres numériques en lecture publique, on expérimente encore dans les établissements aujourd'hui. Ce qui est expérimental pour les uns, l'est moins pour d'autres : les usagers-inscrits curieux ou adeptes de la lecture numérique y voient simplement une manière de prolonger leur pratique de lecture avec d'autres moyens, dans des contextes jusqu'alors peu adaptés à la lecture. Le nomadisme de la lecture éprouvée par les usagers coexiste avec le poids de la sédentarisation qui contraint la chaîne du livre... pour le moment ?

Chapitre 1. Les bibliothécaires et la lecture numérique : expérimenter ensemble ? Presque

« Expérimentation » est sans doute le terme le plus souvent employé pour évoquer l'offre de livres numériques en bibliothèque, mais peut-on préciser : qui expérimente avec qui ? Qui expérimente quoi et jusqu'où ? Notre enquête permet d'apporter quelques éclairages sur ces questions.

1.1 L'offre de lecture numérique proposée par les bibliothèques du corpus d'enquête

Tableau 1. Ressources numériques proposées par les bibliothèques

Bibliothèque	Liseuses	Tablettes	Offre contenu ¹	Livres patrimoniaux	PNB
Savoie-biblio	x				
BDP de la Loire	x	x			
Aveize	x	x			
Pollionnay	x				
Brindas	x	x			
Cognin	x				
Meyzieu	x	x	x		
Valence Romans	x		x		
Grenoble	x	x	x	x	x
Lyon				x	
Total	9	5	3	2	1

1. Voir le tableau 2 (p. 16) pour le détail des types d'accès à l'offre des contenus.

Tableau 2. Types d' « offre contenu » proposés par les bibliothèques

Bibliothèque	Téléchargement	Streaming
Meyzieu	x	
Valence Romans		x
Grenoble	x	x

Le recours au terme « expérimentation » se justifie souvent par la relative faiblesse des usages habituellement mesurés. Selon le 5^e Baromètre sur les usages du livre numérique, 18 % des Français déclarent avoir déjà lu **un livre numérique**². La Haute autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur Internet (Hadopi) établit que cette population représenterait plutôt **11 %**³. Par ailleurs, une étude, publiée en 2014 et co-réalisée par le Service du livre et de la lecture du ministère de la Culture et par l'Association Réseau CAREL, révèle que 23 % des bibliothèques municipales (BM) françaises proposent des ressources numériques mais que 52 % d'entre elles seulement incluent des livres numériques dans cette offre⁴. Ces données dessinent une présence du livre numérique marginale au sein de la population française comme au sein des BM. De ce point de vue, les établissements de notre corpus d'étude restent en quelque sorte pionniers, alors même que le déploiement du livre numérique en médiathèque commence dès le début des années 2000 : quelles sont les motivations des bibliothèques d'aujourd'hui pour se lancer, encore, dans l'expérimentation et qu'expérimentent-elles aujourd'hui, 16 ans après les premiers tests ?

2. Société française des intérêts des auteurs de l'écrit (SOFIA), Syndicat national de l'édition (SNE), et Société des gens de lettres (SGDL), « 5^e Baromètre sur les usages du livre numérique », 2015.

3. Hadopi, *Livre numérique et terminaux de lecture, quels usages ? – note d'analyse*, 2014, p. 2.

4. Laurent Soual, *Le livre numérique en bibliothèque : état des lieux et perspectives*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2015 (coll. Bibliothèques), p. 14.

Les discours des professionnels promoteurs du livre en bibliothèque se fondent sur trois grands types d'arguments :

- ⊙ argument projectif : le livre numérique est le livre de demain. Bien que le livre numérique soit une création récente et son public modeste, la responsable de l'unité publique et numérique des bibliothèques de Grenoble (BMG) soutient : « *Après, cela va augmenter... Il n'y a donc pas de raison que la bibliothèque ne propose pas une offre numérique, puisque c'est un usage qui va se développer* ».
- ⊙ argument institutionnel : tout ce qui est livre, c'est nous. La responsable de la médiathèque de Brindas explique : « *Dans le livre numérique, il y a le livre, et c'est de la lecture ; et la lecture publique, c'est notre mission* ».
- ⊙ argument social : l'expérience, c'est ici. Le directeur-adjoint de la bibliothèque départementale de prêt (BDP) de la Loire exprime : « *Un de nos objectifs est d'être une plate-forme de test. Notre campagne de publicité en 2014 incluait déjà des flyers qui disaient "rien ne vaut l'expérience personnelle", en montrant une main qui glissait sur une liseuse. Il n'y a donc pas seulement une communication sur le contenu, mais aussi sur le fait de l'expérience* ».

Cette dimension de l'expérience traverse les récits professionnels enregistrés ; ainsi cet autre témoignage recueilli à la médiathèque de Meyzieu, « *On est le point de référence pour les habitants de la commune, surtout en ce qui concerne la technologie numérique. Ils viennent avec leurs smartphones, leurs tablettes, pour nous demander de l'aide et même pour faire des formations en informatique...* ». De ce point de vue, les professionnels mobilisés en faveur du livre numérique développent une posture souvent engagée dans laquelle leur propre expérimentation prend une large part.

Tout commence en effet le plus souvent par une expérimentation personnelle, à l'image de ce que rapporte l'équipe de la médiathèque de Meyzieu : « *On a mis du temps entre l'achat de la liseuse et la mise en place du service : une année, parce que cette année-là nous a permis à nous-mêmes de tester et d'emprunter. Certains d'entre nous ont été plus ou moins convaincus mais, en tout cas, on a tous eu la possibilité de tester le livre numérique à notre échelle* ». La responsable numérique de la médiathèque de Meyzieu précise : « *On a un rôle d'accompagnement à jouer, et pour pouvoir le faire, il faut que nous-mêmes, dans la bibliothèque, nous soyons au point sur cette technique. Avec les collègues, nos objectifs de départ du service étaient aussi de nous former et d'expérimenter nous-mêmes le livre numérique* ». L'utilisation personnelle préalable est également défendue par le responsable de la médiathèque de Pollionnay : « *Il y a beaucoup de gens qui achètent des tablettes et des liseuses et ne sont pas bibliothécaires. Ils ne demandent pas une formation à la bibliothèque départementale avant de les utiliser : il suffit de les emprunter et ensuite d'essayer, rien de mal ne va arriver, et, au pire, on les réinitialise... Je conseille de s'acheter une liseuse d'abord parce que c'est ça qui, dans mon cas, a déclenché le projet* ». Pour les bibliothèques qui fonctionnent avec un système de bénévolat, les bénévoles ont été les premiers invités à tester la nouvelle ressource. Ils l'ont essayée pendant quelques mois avant qu'elle soit mise à la disposition du public.

Quand l'appétence personnelle vient à manquer, on s'inquiète de la faisabilité même du projet, comme en rendent compte les responsables du pôle numérique des médiathèques de Valence Romans Agglo : « *Notre inquiétude est que, si l'on va sur le livre numérique, il faudra aussi impliquer les bibliothécaires, et le problème est que le bibliothécaire n'est pas un lecteur du livre numérique. Comment peut-il donc le défendre ? Les bibliothécaires ne saisissent pas l'enjeu : comme ils connaissent mal le sujet,*

ils peuvent difficilement s'impliquer dans le projet... On devrait défendre non pas les liseuses, mais les textes dans les liseuses. À ce propos, on a vraiment perçu un problème de culture : il y a une non-acculturation autour du numérique ». Même lorsque les bibliothèques comptent parmi leurs équipes des professionnels consacrés au projet numérique, les interviewés considèrent que l'initiative devrait être davantage partagée par l'ensemble du personnel pour mieux accompagner les usagers. La responsable numérique de la médiathèque de Meyzieu analyse sur ce point : « Pourquoi la médiation n'a-t-elle pas marché ? Il y avait plusieurs raisons. L'une d'entre elles, c'est que cela ne concernait qu'une personne, alors que le reste de l'équipe considérait que ce n'était pas son sujet. C'est un problème, parce que l'utilisateur ne voit pas qu'une personne dans la bibliothèque. Comment peut-on donc faire en sorte que ce soit un projet de l'établissement et non pas d'une personne ? ».

On peut l'entendre : l'exigence d'un engagement personnel est forte dans certains établissements. Certains discours indiquent cependant que la maîtrise de ces techniques ne va pas de soi, ainsi la responsable numérique des BMG : « *En comparaison avec d'autres bibliothèques, on a des compétences informatiques, on a un service informatique, et ça, ça change ; sinon, on ne serait pas capable de gérer un parc informatique. Des outils nouveaux, qui impliquent une gestion au jour le jour, je pense qu'il y a peu de gens qui les maîtrisent ».*

Ainsi la promotion du livre numérique passe-t-elle aussi par un guidage sur des territoires mieux lotis, plus équipés, comme le rapporte le responsable de la médiathèque de Pollionnay : « *Je suis dans mon rôle aussi de dire aux lecteurs : "inscrivez-vous à la bibliothèque de Lyon, de Valence ou de Grenoble, peu importe, et pour l'inscription de base vous aurez accès à la presse en ligne gratuitement..."*. Finalement, il me semble que même si ce n'est

pas le service que nous offrons, je leur permets l'accès à la presse en ligne d'une autre façon... Je leur montre qu'ils peuvent s'inscrire ailleurs... C'est aussi le rôle du bibliothécaire de montrer qu'on peut chercher ailleurs ». Un sentiment d'inégalité exprimé aussi par le responsable de la médiathèque de Brindas : « Il y a toute l'offre commerciale qui n'est pas du tout mature, c'est compliqué pour nous. Ou bien c'est trop cher, tout ce qui est plateforme d'abonnement, c'est trop cher. D'autres bibliothèques ont ça : Grenoble, Montpellier... Ils sont formidables là-dessous, mais ils n'ont pas les mêmes moyens que nous. Là, je trouve qu'il y a une inégalité énorme. On peut parler de fracture de liseuses au niveau des médiathèques ».

La nécessité de l'engagement personnel est encore établie au niveau des directions elles-mêmes : « À la bibliothèque municipale de Grenoble il y a une tradition assez ancienne, un grand intérêt pour le numérique qui a été porté par l'actuelle directrice. Elle a longtemps été en charge de tous les aspects numériques de la bibliothèque et s'est trouvée à l'initiative de la plupart des services qui sont proposés aujourd'hui... Elle était toujours mobilisée sur ces questions et les a défendues. C'est donc forcément plus facile pour nous ». Enfin, l'engagement doit aussi pouvoir être partagé avec les équipes municipales ; la responsable de la médiathèque d'Aveize se souvient : « Au lieu de racheter un ordinateur, je préférais faire acheter à la mairie une tablette, là aussi pour être capable de proposer au public ce qui se fait actuellement. Je l'ai insérée dans le budget provisionnel 2013. C'était un petit budget mais le dispositif n'était pas très cher non plus... Pas un budget énorme pour la mairie, et voilà, ça a été accepté. C'est vrai que nos élus sont très à l'écoute. Je ne peux pas tout demander, mais il y a quand même de la confiance et de la responsabilité. Ils m'ont écoutée et ils ont compris ma volonté de proposer tout ce qui existait en termes de ressources ».

La confiance est fondamentale : expérimenter, défricher un terrain vierge reste risqué, comme l'expose le responsable numérique de Savoie-biblio : « *Il faut savoir gérer les transformations qui ont lieu entre le moment où on fait un choix et le moment où on le met en œuvre. Souvent les choses ont alors déjà changé : soit les conditions techniques, soit les conditions commerciales. Le paysage s'est donc modifié. Cela nous est arrivé pour les liseuses : on avait fait tout le travail assez vite, en 3 ou 4 mois on avait choisi les liseuses avec les bibliothécaires, on avait fait une grille d'analyse, on avait choisi une Sony, mais quand on a voulu l'acheter, elle n'existait plus... Bon, on a pris le second choix, la Cybook, mais ce n'est pas évident* ».

C'est pourquoi, dans la plupart des cas, les projets des bibliothèques enquêtées se nourrissent d'expériences préalables. La responsable numérique de la médiathèque de Meyzieu rappelle sur ce point : « *En fait, je me suis inspirée de l'expérience d'Issy-les-Moulineaux, qui à l'époque était l'expérience la plus connue en bibliothèque dans le prêt du numérique... Et c'est vrai que, pour la liseuse, j'étais assez sollicitée par différentes bibliothèques – entre une et deux fois par semaine* ». C'est également le cas de la médiathèque de Brindas. Un des interviewés témoigne : « *Quand on a commandé les liseuses en 2012, pratiquement personne ne le faisait, on était un peu comme des précurseurs, tout en restant modeste, et beaucoup de médiathèques sont venues nous voir pour nous demander comment on fonctionnait. Après, quand on est passé aux livres payants, c'était la même chose. On va recevoir bientôt 30 personnes des petites médiathèques du coin. C'est normal qu'ils veuillent s'y mettre, ça fait partie du livre, de la lecture, des usages, et nous, en tant que médiathèque, on doit évoluer avec ça* ». Pionnière également, la médiathèque d'Aveize est tout autant sollicitée : « *Il y a pas mal de monde qui m'appelle. On fait partie d'un réseau de bibliothèques. Dans le cadre d'une réunion, il y a eu beaucoup de bénévoles et de salariés qui m'ont posé*

des questions : quelle liseuse j'avais achetée, comment fonctionne le prêt, ce qu'on met dessus, quel est le règlement mis en place... toutes ces petites choses. Et ça se répand de bouche-à-oreille ». Expérimenter soi-même et entre soi constitue deux des principales dimensions de l'expérience conduite en médiathèque, permettant la troisième : l'expérimentation avec le public.

1.2 Expérimenter avec les usagers

Les récits des professionnels des bibliothèques sur la mise en place de liseuses révèlent un mode de projet orienté usagers dans lequel la bibliothèque modifie au fil de l'eau l'offre et les services.

Les publics ciblés varient selon les caractéristiques des bibliothèques. Les BDP⁵ ont commencé par tester les liseuses dans l'ensemble des bibliothèques publiques associées à elles. La BDP de la Loire a décidé de faire circuler les liseuses parmi les bibliothèques auxquelles elle est liée. Pour sa part, la Direction de la lecture publique-Savoie-biblio a choisi 10 bibliothèques pour constituer un groupe pilote. Le responsable du service Évaluation/informatique et bibliothèque numérique de cette BDP raconte : « *Quand on a commencé, on s'est dit "ce serait bien de former un groupe restreint pour mener le projet". Car nos premiers constats ont été qu'on ne savait pas bien faire et que ce n'était pas très mature au niveau de l'offre. On est donc parti avec 10 bibliothèques ; maintenant on est arrivés à 28... On avait remarqué qu'on avait moins*

5. « Sauf exception, les BDP ne sont pas directement ouvertes au public. Elles complètent, par leurs prêts régulièrement renouvelés de livres et autres supports, les collections d'une partie des bibliothèques publiques. Elles peuvent également effectuer des dépôts de documents destinées à des publics particuliers (scolaires, petite enfance, personnes âgées, prisonniers, etc.). Elles organisent des actions de formation en direction des personnels bénévoles et salariés des bibliothèques et conseillent les élus et les personnels en matière de construction, de gestion et de développement des bibliothèques, d'animation et d'action culturelle, de façon ponctuelle ou en accompagnant des projets », *Qu'est-ce qu'une BDP ?*.

accompagné les bibliothèques qui avaient eu le niveau 1⁶, parce qu'elles étaient autonomes et qu'elles avaient un peu moins de rapport avec nous. En même temps, on a constaté qu'elles restaient très isolées ; c'est aussi pourquoi on leur a proposé ces ressources numériques ». D'autres bibliothèques ont constitué un groupe de testeurs parmi leurs usagers. C'est notamment le cas de la médiathèque de Brindas. L'un des responsables raconte : « *Comme c'était un phénomène assez nouveau même au niveau de la France, on a proposé de faire le test à travers un groupe de testeurs ; des volontaires qui empruntaient la liseuse et qui devaient remplir un questionnaire par rapport à l'usage et à la satisfaction. Il y avait un panel de 10 lecteurs qui prenaient chacun une liseuse pour un mois. On avait fait ça en juillet, août et septembre 2012. Le retour a été très intéressant ».* Ce groupe de testeurs a été constitué par ceux qui ont envoyé une réponse positive à la proposition faite par email à tous les abonnés de la médiathèque. Dans le cas de Grenoble, les responsables ont tout de suite mis les liseuses à la disposition du public, mais aucune n'a été empruntée. Ils ont décidé ensuite de les promouvoir au sein des clubs de lecture. Les participants de ces clubs étant de grands lecteurs et cherchant des titres récents, ils ont été nombreux à emprunter les liseuses chargées de nouveautés. Cela leur a permis de réduire le temps d'attente, car les liseuses étaient moins demandées que les livres imprimés. Actuellement, les liseuses sont de nouveau à la disposition de tout le public. Certaines bibliothèques ont adopté le principe d'acheter peu de liseuses pour les tester et renouveler ensuite la demande, au lieu d'en acheter plusieurs qui deviendraient rapidement obsolètes. La responsable de la médiathèque d'Aveize raconte : « *C'était aussi ma volonté au départ d'en acheter une [liseuse]. C'est vrai qu'il y a des médiathèques qui en ont acheté plusieurs, mais moi, je n'ai voulu en acheter qu'une*

6. Le niveau d'une bibliothèque (niveau 1, 2 ou 3) est défini selon les crédits d'acquisition, les horaires d'ouverture, le personnel et la surface. Voir Les missions de Savoie-biblio.

parce que j'ai estimé que c'était un bon début, et je me suis dit que c'était un support qui pouvait devenir très vite obsolète, et que les changements technologiques se produisent aussi très vite : au début il n'y avait pas de lumière, alors qu'après il y en a eu... Je préfère en faire acheter une dans un an à la mairie, pour suivre le développement technologique, plutôt que d'avoir 10 liseuses qui deviendraient obsolètes, en perdant leur intérêt ». Dans le cas des bibliothèques qui achètent plusieurs liseuses, il est courant de choisir différents modèles afin d'élargir l'expérimentation.

L'évolution de l'offre en fonction des retours d'usages concerne tout autant les dispositifs de lecture que les contenus. Les livres « libres de droit » sont des livres gratuits. Il s'agit d'ouvrages qui deviennent gratuits après être entrés dans le domaine public⁷ – notamment les titres classiques –, et d'ouvrages créés sous licence libre, comme les licences [Creative Commons \(CC\)](#)⁸. Au contraire, les livres « soumis au droit d'auteur » sont des livres payants. Il s'agit d'ouvrages parfois protégés par un dispositif communément appelé Digital Rights Management (DRM) qui contrôle l'usage que l'on peut faire d'un fichier numérique⁹. Parmi les bibliothèques enquêtées, deux proposent seulement des livres gratuits en format numérique, les médiathèques de Pollionnay et de Cognin. Ce choix s'explique en partie par des restrictions budgétaires qui handicapent l'acquisition onéreuse. Mais il permet au moins de donner accès à la découverte de l'outil à travers

7. Le domaine public se réfère aux idées, aux informations et aux œuvres qui sont librement accessibles et réutilisables par le public sans qu'il ait besoin de demander une permission préalable. En France, une œuvre entre dans le domaine public 70 ans après la mort de son auteur.

8. [Creative Commons](#) : organisation à but non lucratif dont l'objectif est de proposer une solution alternative légale aux personnes souhaitant libérer leurs œuvres des droits de propriété intellectuelle.

9. Selon Laurent Soual, le « DRM est un fichier crypté embarqué avec le fichier numérique qui contient des données liées à la licence d'utilisation et qui permettra au logiciel de lecture d'interdire la lecture sur un autre appareil que celui où le fichier a été téléchargé ou d'en limiter les possibilités de copie (pas plus d'un nombre déterminé de copies) ou encore interdire certaines fonctions (l'impression par exemple) », *op. cit.*, p. 30.

des titres classiques. Dans le cas de la médiathèque de Cognin, il s'agit également d'une stratégie de politique documentaire. La directrice précise : « *L'objectif de proposer tous ces classiques était de nous permettre à nous-mêmes de ne pas acheter tous ces classiques [en version imprimée] parce qu'on est en phase de création. On s'est dit : "on propose une bibliothèque assez moderne, contemporaine essentiellement, tandis que tout ce qui est classique, on le propose en version numérique" »*. La BDP de la Loire et Savoie-biblio ont proposé depuis le début des liseuses chargées avec des titres gratuits – principalement des classiques – et des livres payants – notamment des nouveautés. Le directeur-adjoint de la BDP de la Loire explique : « *D'une part, on a proposé une moitié gratuite parce que c'était intéressant de mettre des classiques : on peut faire la bibliothèque idéale, constituée de ce qu'on amènerait dans une île déserte, alors qu'on n'a pas accès aux nouveautés médiatiques. Les classiques sont ceux qui ont traversé l'épreuve du temps. D'autre part, on a proposé une moitié d'ouvrages de la rentrée littéraire »*. Trois bibliothèques ont commencé par proposer des livres gratuits, en achetant ensuite des titres payants. C'est le cas des médiathèques d'Aveize, de Brindas et de Meyzieu. Ce passage du gratuit au payant s'explique de différentes façons : tout d'abord, la possibilité de pouvoir acheter des titres ; ensuite, la volonté de se centrer – dans une deuxième phase – davantage sur le contenu que sur l'expérimentation de l'outil ; enfin, le désir de répondre à la demande des lecteurs d'accéder aux titres autres que classiques, en élargissant du même coup le public intéressé par la liseuse. La responsable de la médiathèque de Brindas se souvient : « *Quand nous sommes passés de l'offre de liseuses avec des livres du domaine public à celle de liseuses avec de nouveautés, nous avons vu que des personnes qui n'en empruntaient pas ont commencé à le faire, notamment en raison des nouveautés. À la banque de prêt on fait une liste avec les nouveautés, et on a remarqué que l'usage en*

vacances était important pour les classiques, mais surtout pour les nouveautés ». Pour leur part, les BMG et les médiathèques de Valence Romans Agglo ont choisi depuis le début de proposer des livres payants dans les liseuses. Les responsables de ces institutions considèrent que l'offre gratuite n'est pas attractive pour le public ou bien que les lecteurs peuvent accéder à cette offre sans passer par la bibliothèque. La responsable de l'unité publique et numérique des BMG expose : « *Nous ne proposons pas de titres de domaine public. Au moment où on s'est lancé dans le numérique, on a fait le tour de ce qui avait été fait ailleurs, et globalement les offres du domaine public c'est beau, c'est joli, mais ça ne marche pas. Si les lecteurs le veulent, ils l'obtiennent facilement, ils vont sur Internet pour chercher les fichiers. On a démarré ce projet quand la profession avait déjà compris que c'était le contenu qui ferait venir le lecteur au numérique, et non pas le support. Sauf pour la découverte, mais on est arrivé tard pour la découverte : elle était déjà en place depuis deux ans... Il n'y a presque pas eu de phénomène de découverte* ».

Quant au nombre de titres à charger dans une liseuse, les expériences ont là encore évolué. Certaines bibliothèques ont décidé de télécharger de nombreux titres. Il s'agit notamment de liseuses chargées avec des titres libres de droit. La responsable de la médiathèque de Cognin témoigne : « *Quand les gens nous demandent des titres classiques, on les oriente vers la liseuse, et si on ne les a pas, on les intègre. On essaie aussi de faire évoluer ce contenu... Maintenant on est à 324 titres* ». La participation des lecteurs permet dans ce cas l'élargissement de la collection de la bibliothèque. D'autres bibliothèques ont limité le nombre de titres par liseuse en tenant en compte du fait que l'usage de celle-ci est individuel. Le responsable de la BDP de la Loire raconte : « *On n'a pas fait le choix de charger les liseuses à leur capacité maximale parce qu'il nous a paru – en tout cas dans une période de test – contreproductif de bloquer 1 500 ouvrages*

sur un appareil qui ne servirait qu'à une personne... Le choix a donc été de nous restreindre à 50 ou 60 titres ».

Troisième élément qui lui aussi s'est adapté aux retours d'usages : l'organisation des contenus. Certaines institutions ont choisi de charger les liseuses avec de nombreux livres de genres différents, tandis que d'autres – après avoir exploré ce mode d'organisation – ont décidé de classer l'offre par thème. Une professionnelle du pôle numérique de lecture publique des médiathèques Valence Romans Agglo explique : *« Au début, j'avais chargé les liseuses avec des livres classiques et des livres contemporains. Mais je me suis aperçue que quand on allume sa liseuse, il y a tous les livres ensemble, et donc c'était compliqué de retrouver un titre récent, qui pouvait plaire davantage aux usagers. Mélanger les deux m'a paru plus complexe ; j'ai donc enlevé les classiques en me disant que si un jour on achète plus de liseuses, on en fera une seulement avec des classiques ».*

En revanche, les modalités de prêt des liseuses se sont, dans la majeure partie des bibliothèques enquêtées, calquées sur celles du livre imprimé, avec un engagement supplémentaire des lecteurs exigé par les bibliothèques. Une minorité demande un chèque en caution (d'un montant de 150 euros), non encaissable, outre la signature d'une charte. Ces médiathèques considèrent que ces conditions ne constituent pas un frein au prêt de la liseuse. Elles justifient cette demande en la concevant comme une mesure pour responsabiliser et/ou pour sensibiliser les lecteurs face au dispositif. Cependant, pour certains lecteurs, la demande d'un chèque en caution limite l'usage et crée une distance avec l'objet. Isabelle témoigne : *« Il y a un système de paiement de caution par rapport à la valeur de l'outil. C'était un chèque ; je ne me rappelle pas combien c'était, mais c'était beaucoup, et du coup ça m'a un peu freinée. Je me suis dit : "je suis lectrice de la bibliothèque, mais je m'embarque dans un truc, j'ai*

4 enfants et si jamais la liseuse tombe, je suis responsable. C'est beaucoup d'argent". Cela m'a donc un peu freinée. Et bon, je l'ai mise dans un endroit sûr, et finalement l'expérience a été assez positive. Mais je n'ai pas été complètement convaincue ». Sylvie raconte de son côté : *« Je ne suis pas partie en vacances avec elle. C'est vrai que je n'oserai pas partir avec une liseuse de la médiathèque en vacances, j'aurais trop peur de la casser ou de l'abîmer, ou qu'elle tombe... Je n'ai pas forcément envie d'utiliser la caution de la liseuse à la médiathèque ».* Didier exprime une opinion similaire : *« Je travaille assez loin, et j'ai le temps de lire dans le transport. J'ai pensé emprunter la liseuse pour ce trajet, mais j'ai peur de la perdre. Ce n'est pas comme un livre : si je la perds, ça risque de coûter beaucoup plus cher ».*

Alertés par ces réticences, les bibliothécaires sont prêts à réenvisager leur dispositif. Le responsable de la médiathèque de Pollionnay témoigne sur ce point : *« Pour moi, l'idée était de supprimer tous ces freins, en faisant les choses aussi simplement que possible : prêter le cordon, même s'il est possible qu'on le perde – mais jusqu'ici personne ne l'a perdu –, et surtout avec l'idée que prêter une liseuse n'est pas seulement prêter un contenu, mais aussi prêter un objet qui a des usages, et qu'il faut expérimenter ces usages... Il y en a qui s'en servent parce qu'ils partent en voyage ; du coup, on fait des prêts longs ».* Les coûts en jeu sont relativisés, ainsi le responsable de la BDP de la Loire précise *« Finalement, un livre d'art peut coûter le même prix qu'une liseuse. La différence est dans la tête, mais bon, on a essayé de les rassurer et de les convaincre que c'est un dispositif tout à fait banal »*, ou encore la responsable de la médiathèque d'Aveize : *« Même si la liseuse est brisée et qu'on n'arrive pas à la faire remplacer, il s'agit de 100 euros : c'est 2 DVD pour nous... Il faut relativiser, ce n'est pas si cher que ça ».*

Les récits professionnels recueillis dessinent assez nettement les dimensions de l'expérimentation étroite menée avec les usagers dont les réactions permettent d'affiner l'offre de dispositifs de lecture, de fichiers à lire, d'organisation de titres, ou encore de modalités de prêt. Pour autant, ces efforts à eux seuls ne suffisent pas.

1.3 Expérimenter dans la chaîne du livre « On a l'impression que la chaîne du livre est devenue une chaîne au sens propre, avec un boulet... »

Se procurer un livre numérique relève du parcours du combattant, comme l'exprime la responsable du service numérique à la médiathèque de Meyzieu : « *Nous voulons que les emprunteurs des liseuses aillent sur Numilog et téléchargent sur nos liseuses des livres numériques sous droit. C'était pour avoir une autre offre que celle du domaine public. Après, techniquement, ce n'est pas si simple que ça, à cause des DRM et d'Adobe Digital Editions. Du coup, le lien entre les deux se fait plus ou moins bien, sachant qu'il faudra un accompagnement supplémentaire. Il y a des lecteurs qui viennent nous voir car ils téléchargent sur la liseuse des livres sous droit. Mais cela pose quand même des problèmes techniques, des problèmes de compétence de la part des différents collègues. Il faut que les gens tombent sur la bonne personne qui peut les accompagner jusqu'au but dans la démarche d'emprunt* ». Les DRM constituent un frein important pour le public, ce qui fait dire au responsable de la médiathèque de Pollionnay : « *On a l'impression que la chaîne du livre est devenue une chaîne au sens propre, avec un boulet...* ». Les responsables estiment en outre que le catalogue n'est pas suffisamment intéressant et qu'il ne permet pas de choisir : « *On n'a pas de choix, il n'y a pas de politiques documentaires derrière, on paye par paquet, c'est tout* ».

La médiathèque de Meyzieu signale en outre deux inconvénients principaux pour cette offre : les livres numériques ne peuvent pas être téléchargés de manière simultanée et le système de réservation n'existe plus. Selon une étude commandée par les BMG, les usagers de cette plate-forme « *s'étonnent d'être obligés d'avoir des refus de prêt. La perception du fichier numérique comme quelque chose de pléthorique, de reproductible, un service qui peut s'adapter aux besoins, était contradictoire avec le service Numilog* ». En effet, même si techniquement tout est possible, on reproduit ici les contraintes du livre imprimé dans le livre numérique.

Le service de téléchargement de livres numériques à la médiathèque de Meyzieu n'est donc pas très utilisé : s'il compte environ 300 inscrits, les lecteurs actifs se réduisent à une cinquantaine. Comme pour les livres imprimés, la période d'emprunts la plus active commence à l'approche de l'été. La responsable témoigne : « *Je vois qu'effectivement il y a beaucoup plus de livres qui sortent : le rayon virtuel polar est dévalisé, de même que nos rayons polar physiques. C'est la même chose, en fait* ». De son côté, la lecture en *streaming* ne correspond pas aux usages réels : « *On voit les résultats des études faites sur la lecture des livres numériques en France, on s'aperçoit que 95 % des lecteurs veulent télécharger le livre pour le mettre dans leurs appareils et le lire en mode déconnecté. Donc, 5 % des lecteurs l'utilisent en streaming. Or, 90 % des ressources en bibliothèque sont en streaming, c'est-à-dire que l'offre que nous avons est forcément en décalage avec les usages* ». Certains relativisent cependant cette modestie de l'usage : si les inscriptions au service de lecture en *streaming* représentent 2 % des abonnements à la médiathèque de Valence Romans Agglo, les responsables estiment que ce pourcentage est logique : « *Pour un roman, on a 8 000 abonnés, et pour le livre numérique il y a 220 inscrits. On est à 2 % des inscriptions pour les livres numériques. On est un peu au-dessous du marché du livre numérique* :

*c'est normal parce que, à la différence de ce qui se passe dans le marché, dans notre cas il faut acheter des liseuses et des livres numériques, le potentiel de la bibliothèque réside justement dans la possibilité de donner accès à ces ressources... On voit bien que les bibliothèques sont le reflet des usages : on n'a pas 20 % de la population parce qu'il n'y a pas 20 % de Français qui lisent [des livres numériques] ». Pour accéder au service, les lecteurs doivent par ailleurs faire une double inscription : à la médiathèque et au site web des livres numériques en *streaming*. Les responsables du pôle numérique à la médiathèque de Valence Romans Agglo considèrent que cette double inscription complexifie les choses, car les lecteurs doivent utiliser des identifiants et des mots de passe différents.*

Les BMG proposent les deux services, de téléchargement de livres numériques et de lecture en *streaming*. En outre, elles ont acheté 800 titres pérennes. La plate-forme choisie est Numilog : « *En 2014, on avait 2 170 téléchargements, et seulement 115 consultations en streaming* ». Après six ans d'abonnement, les responsables de ces bibliothèques observent un plafond d'utilisation, voire une décroissance de l'usage. Plusieurs facteurs expliquent cette décroissance : d'une part, si la communication faite au début du service a attiré nombre d'utilisateurs, avec le temps l'effet de la nouveauté a diminué tout comme les efforts de communication ; d'autre part, les BMG ont développé un nouveau projet – le prêt numérique en bibliothèque (PNB), appelé Bibook – qui attire plus de lecteurs que l'ancien service car il permet de dépasser les difficultés d'usage de Numilog. Les interviewés précisent : « *Ce qu'on fait en un an sur Numilog, on le fait en deux mois et demi sur Bibook* ». Les conditions de prêt sont aussi différentes : le prêt d'un livre numérique sur Numilog bloque les autres téléchargements tandis que sur Bibook les prêts simultanés peuvent aller jusqu'à 40 exemplaires. L'interface est aussi améliorée. Les responsables affirment : « *C'est une interface qui est beaucoup plus*

ergonomique, qui donne beaucoup plus envie d'être utilisée. Déjà l'utilisateur peut parcourir le catalogue ». Un dernier aspect qui explique le passage des usagers de Numilog à Bibook concerne la qualité et la quantité de l'offre. La qualité, car il existe une variété plus grande de titres, y compris des nouveautés. La quantité, car plus d'exemplaires simultanés sont proposés sur Bibook qu'en salle : « *C'est vrai qu'en salle on proposait 2 ou 3 [exemplaires], alors que dans Bibook on en propose 10 d'un coup* ». Un dernier point signalé par Grenoble concerne l'avenir de l'investissement sur des titres pérennes achetés chez Numilog : les responsables attendent que Numilog entre dans le PNB afin de pouvoir continuer à consulter les fonds achetés sur cette plateforme. De nombreux professionnels interviewés souhaiteraient participer au PNB, mais le prix de ce service est excessif et leur budget réduit, de sorte qu'il est au-delà de leurs possibilités. Une autre critique du programme concerne les DRM imposés aux lecteurs sous la forme de fichiers chrono-dégradables.

La responsable de la médiathèque de Brindas résume : « *Ce qui est compliqué en France, c'est l'offre commerciale en direction des médiathèques, parce qu'il y a tout un problème de prêt, de droit de prêt. Pour les livres en papier, ce problème a été résolu de manière très simple, avec la Sofa... Mais, pour le livre numérique, c'est beaucoup plus compliqué parce que chaque éditeur va faire sa propre proposition, ce qui donne lieu à des disparités absolument énormes et génère des difficultés pour nous, les médiathèques, et notamment les médiathèques plutôt modestes* ». Dans ce même sens, un interviewé de la BDP de la Loire observe : « *Il n'existe pas de dispositifs comme dans le livre imprimé, tout ça est encore en cours de réflexion au sein de la Commission européenne et du Parlement des différents pays de la Communauté. On ne sait donc pas aujourd'hui où va s'arrêter le curseur sur la TVA... Il s'agit d'un cadre, d'une contrainte, des aspects négatifs sur lesquels il faut réfléchir pour offrir un service qui ne soit pas complètement*

inadapté ». Les BDP, situées entre les fournisseurs de ressources et les bibliothèques, rencontrent des difficultés particulières, bien exposées par la Direction de la lecture publique-Savoie-biblio : « *Ils (les éditeurs) ne veulent pas avoir des intermédiaires, tout est fondé sur une logique d'un-à-un, et changer cette logique, de sorte que nous soyons intermédiaires entre les bibliothèques et les fournisseurs des ressources, c'est déjà bizarre* ».

Pour les bibliothèques de petite et moyenne taille, les prix élevés des bouquets de livres empêchent de proposer ces ressources à leurs lecteurs. La responsable de la médiathèque d'Aveize témoigne : « *Ce que je voudrais proposer, c'est le prêt de livres numériques, mais c'est trop cher pour notre petit budget. J'espère qu'un jour la bibliothèque départementale les proposera parce que ce n'est pas possible pour nous tous seuls. Les plates-formes comme Numilog sont trop chères : c'est l'équivalent de notre budget annuel d'abonnements. Ce n'est donc pas possible. C'est frustrant de ne pas pouvoir offrir ça, d'autant plus que maintenant les lecteurs l'ont découvert* ». Le prix est diversement apprécié : sur ce point, l'un des responsables des BMG propose une analyse intéressante : « *Il y a des gens qui disent que le livre numérique est plus cher. En fait, c'est un peu comme en écologie : si on calcule le prix d'un bâtiment, on prend en compte le transport du béton, ou bien on prend en compte seulement le prix effectif du bâtiment. Donc là, c'est vrai. Mais si on intègre aussi toutes les économies qu'on peut faire dans le traitement en interne, le temps de travail, le numérique devient plus avantageux* ».

Cependant, la conjonction d'un tarif jugé élevé avec un accès difficile et complexe à des contenus incomplets amène certains, comme les responsables du pôle numérique de la direction de la lecture publique, de Valence Romans Agglo, à s'interroger sur l'avenir du service : « *Nous nous demandons si nous avons intérêt à continuer de proposer cette offre-là, parce qu'on s'aperçoit*

qu'on ne fait que décevoir... On a des catalogues pas bons, qui sont offerts en streaming et qui n'intéressent pas du tout le lecteur numérique. Ce qu'il veut, ce sont des livres téléchargeables ; mais, si on bascule sur le livre téléchargeable, on tombe sur des tarifs absolument délirants, sur des DRM, et le bibliothécaire se transforme en un assistant technique parce que les gens ne comprennent pas... Mais, en même temps, on a la certitude que le livre numérique va devenir de plus en plus présent, c'est une évidence, il n'y a pas de raison qu'on passe à côté de ça ». Même constat chez un autre professionnel de cette direction de lecture publique, même si l'absence de statistiques de la part des prestataires rend difficile un bilan complet : « On a mis en place le service : le constat est qu'on a des usagers depuis trois ans et que le nombre d'inscrits ne cesse d'augmenter. On sent que les gens veulent découvrir le livre numérique : la curiosité est là, mais quand on regarde le nombre d'ouvrages qu'ils ont lus, il ne cesse de baisser... Ils manifestent un intérêt pour le livre numérique, mais l'offre que nous proposons ne les intéresse absolument pas... Là, on s'aperçoit qu'on ne fait que décevoir... On n'est pas du tout un acteur de diffusion du livre numérique : au contraire, on est un acteur de déception ».

Comme le suggère le responsable du pôle numérique des médiathèques de Valence Romans Agglo, la prise de conscience du rôle des médiathèques pourrait permettre de proposer une offre numérique pertinente : « Ils [les éditeurs] attendent que le marché prenne avant de l'offrir aux bibliothèques, mais je trouve que la stratégie inverse pourrait aussi être efficace ; ils peuvent utiliser les bibliothèques pour faire connaître les livres numériques. Peut-être alors les gens achèteront-ils beaucoup plus ».

On le voit : si finalement les bibliothèques expérimentent, depuis bientôt 16 ans, c'est tout simplement parce que l'offre ne cesse de se modifier sans véritablement intégrer les dimensions de l'usage

qui ont pu être identifiées, en tout cas en bibliothèque, cette dernière décennie. En outre, elles butent sur deux paradoxes : elles proposent, sur place, une offre immatérielle et de surcroît cette offre immatérielle évolue dans un écosystème virtuel extrêmement concurrentiel, ce que les professionnels résumant le plus souvent en évoquant des difficultés de visibilité de leurs ressources ou de communication sur leur offre numérique.

1.4 Expérimenter en milieu immatériel...

La responsable de l'unité numérique des BMG relate à propos de la communication du projet PNB appelé Bibook : « *La diffusion de Bibook s'est faite à travers une campagne de communication. Quand on a lancé le service, on a beaucoup communiqué sur ce que la ville a apporté au projet aussi. Il y a eu une inauguration par le maire, des articles, et les gens ont été informés que le service existait. On l'a également présenté sur le site, et après on a fait beaucoup de formations, ce qui a permis au personnel interne de devenir médiateur de ce service-là* ». Cependant, la seule diffusion de l'existence d'une nouvelle ressource n'est pas suffisante pour assurer son utilisation. Cette communication doit être suivie d'un accompagnement de son usage, voire d'une médiation. L'élaboration de tutoriels avec des modes d'emploi, et surtout la démonstration pratique sous la forme d'ateliers ou d'explications personnalisées, contribuent à familiariser les lecteurs avec la nouvelle ressource. À cet égard, Marion, une de nos lectrices interviewées, suggère : « *Ce serait bien qu'il y ait un petit accompagnement pour expliquer un peu. Je n'ai pas forcément l'esprit logique pour suivre un guide et les termes, je ne les connais pas forcément très bien* ». Bien que l'importance de la communication et de la médiation pour promouvoir le livre numérique soit fortement reconnue, leur mise en place n'est pas exempte de difficultés, surtout parce qu'il s'agit d'un contenu immatériel.

Les responsables du pôle numérique de la direction de la lecture publique de Valence Romans Agglo réfléchissent : « *On voit bien qu'aujourd'hui l'enjeu du livre numérique passe par la médiation, c'est-à-dire que, comme c'est un bien immatériel, on est confronté à un paradoxe : plus c'est immatériel, plus il faut le rendre visible, le matérialiser, pour qu'il soit perçu, et c'est là qu'entre en jeu la communication* ». Le responsable numérique de Savoie-biblio exprime un point de vue similaire : « *On est dans la bibliothèque, on a des murs de livres devant nous tout le temps : ce sont des objets qu'on déplace, qu'on prête, qu'on regarde, alors que dans le numérique ces objets n'existent plus. Il faut tout apprendre, on est sur un autre type de médiation. Pour moi, c'est ça le plus difficile* ». Le responsable de la médiathèque de Pollionnay renchérit : « *En fait, on se rend compte qu'une liseuse est difficile à valoriser par rapport au livre qui affiche son titre dans la couverture, parce qu'elle contient tellement de choses... C'est difficile de matérialiser ce contenu parce qu'il est virtuel, même si la liseuse, c'est déjà du réel. J'ai transformé la page d'accueil où il y avait le logo. J'ai mis une page au hasard : j'ai choisi le dernier livre lu. Mais il ne s'agit que d'un seul livre. Du coup, c'est assez difficile : on ne peut pas mettre les 200 titres parce que c'est illisible, mais en plus on peut tout changer d'un moment à l'autre, tout vider et tout remettre, et on est alors obligé de refaire la communication sur le contenu* ». La responsable numérique de la médiathèque de Meyzieu témoigne à son tour : « *C'est vrai que maintenant nous avons un problème pour rendre visibles ces liseuses, car tant qu'elles étaient empruntées, on savait où les mettre, mais maintenant qu'elles reviennent et qu'elles ne sont pas empruntées toute de suite, je n'ai pas encore trouvé le moyen de les médiatiser. On les stocke dans le rayon derrière nous, dans le banc de prêt, mais il faudrait qu'elles soient aussi accessibles au public, car on fait des emprunts directs. Il faut que je trouve le moyen de les mettre en*

valeur tout en les protégeant, parce qu'on n'a plus d'antivol ici : la médiathèque est un libre-service ».

Une stratégie pour surmonter cette difficulté peut être de créer des « livres fantômes ». C'est le choix de la médiathèque de Cognin, qui promeut la liseuse et son contenu dans une boîte exposée en libre accès. Cela permet d'augmenter la visibilité du terminal de lecture tout en le protégeant. Les responsables racontent : « *Dans la première étape, on faisait de la médiation sur place à travers l'atelier numérique... Après ces séances, on avait des emprunts presque systématiques de nos liseuses, il avait un effet immédiat. S'il n'y avait pas de médiation, les liseuses restaient un peu en salle. On a fait le bilan et on a conclu qu'il fallait continuer avec cette médiation, mais qu'il fallait aussi rendre les liseuses plus visibles car au départ on avait peur de les mettre comme ça, sur les étagères... On a fait des boîtes et on les a mises directement dans le rayonnage, sans la liseuse, avec le contenu papier qui l'accompagne : un petit guide d'utilisation très simple, et la liste des ouvrages avec une bonne signalétique pour que les gens les repèrent très vite. Avant, les liseuses étaient derrière la banque de prêt et les gens n'étaient pas forcément au courant de leur existence, même si on mettait de petites affiches en salle. Mais ça [la boîte], c'est plus concret ».* Le catalogage des livres numériques présente lui aussi des difficultés, car les logiciels ne sont pas toujours programmés pour cette nouvelle ressource. La responsable de la médiathèque d'Aveize observe : « *C'est compliqué aussi d'intégrer la liseuse dans un logiciel qui n'est pas fait pour... La plate-forme s'appelle microbib, elle est parfaite pour les petites bibliothèques parce qu'elle est très ergonomique. Il y a une maintenance formidable... Mais elle a quand même ses limites : notamment l'intégration des livres numériques est un petit peu compliquée ».* Ainsi, il est courant que les bibliothèques enregistrent la liseuse comme un livre de plus, sans pouvoir détailler son contenu. Certains lecteurs, comme Isabelle, le déplorent : « *C'est*

dommage que les liseuses ne soient pas assez connues, alors que je suis abonnée depuis si longtemps. Peut-être moi-même je suis passée à côté de la formation. Mais ce serait bien qu'on puisse avoir conscience qu'elles sont là et qu'on les catalogue pour pouvoir savoir ce qu'il y a dedans. J'imagine que si je recevais une petite liste, je pourrais emprunter la liseuse pour lire un livre en particulier ».

Il s'agit là d'un vrai défi pour lequel les bibliothèques peinent à identifier des partenaires d'expérimentation adéquats : designer, ergonomes du Web, architectes de l'information ?

1.5 Retours d'expérimentation

La mobilisation est forte et les efforts investis importants pour que l'offre de livres numériques rencontre un public en bibliothèque : l'expérimentation avec les usagers est réelle, fine, exigeante, mais peine à être reprise par les autres acteurs du livre ; le chaînon de l'ergonomie des biens immatériels est lui aussi manifestement manquant et peu d'ouverture est perceptible dans ce domaine : la médiation, la communication, la matérialisation suffiront-elles ? Et malgré tout, des usages se créent, grâce aux efforts déployés par les bibliothèques de lecture publique ; les responsables des BMG observent : « *On avait déjà les inscriptions à distance pour les ressources numériques, et on observe avec Bibook un maintien de cette demande d'inscription à distance. La réponse que donnent les gens qui s'inscrivent et qui sont hors de Grenoble, c'est précisément pour Bibook, mais c'est quand même ultra-minoritaire. Peut-être il y en a 52 qui se sont inscrits ainsi depuis le lancement de Bibook, mais du coup ils payent* ».

En dehors des études que certaines bibliothèques ont pu mener pour objectiver les impacts de leurs nouveaux services (voir encadré 1), notre enquête permet d'identifier trois types de réaction suite aux expérimentations de lecture numérique menées en

médiathèque par les usagers : on distinguera les convaincus, les dubitatifs et les désenchantés¹⁰.

Encadré 1. Études et enquêtes commanditées/réalisées par les bibliothèques-terrains. Nous avons traité et analysé les résultats d'un questionnaire qui avait été appliqué par la médiathèque de Meyzieu avant notre intervention à 125 lecteurs ayant emprunté des liseuses dans cet établissement. Ce questionnaire les interrogeait sur le nombre de livres qu'ils avaient lus, sur les catégories de livres préférées, sur la manière de se procurer les lectures (prêt en bibliothèque, achat, etc.), sur l'usage de la liseuse, sur le bilan de cette expérience, et sur la qualité des titres proposés. Il invitait également les usagers à faire des comparaisons entre la lecture numérique et la lecture sur le livre imprimé, ainsi qu'à exprimer leur intention de poursuivre ou non la lecture numérique après cette expérience. Nous présenterons ici les résultats de cette étude. Les BMG sont celles qui ont déployé le plus de moyens pour évaluer son service. Ces bibliothèques proposent une série de ressources numériques, son évaluation étant centrée principalement sur la bibliothèque numérique de prêt (BNP). Suite à une étude menée par un évaluateur externe, les responsables de cette institution envisagent de compléter l'étude quantitative avec une approche qualitative. Ils évoquent : « *Sur le qualitatif, on a une enquête qu'on va conduire en avril. On a mené une première enquête en décembre 2014, il y a 2 mois, pour situer nos usagers des livres numériques dans l'écosystème de bibliothèque, pour savoir comment ils utilisent la bibliothèque, comment ils la perçoivent, quels sont les services qui les intéressent... Mais c'est un peu frustrant parce qu'on n'a collecté que 3 610 réponses, alors que le public est de 38 000 personnes* ». Le responsable de la

10. Il faut rappeler ici que presque la moitié de nos interviewés (9/20) ont expérimenté la lecture numérique moins de 6 mois seulement avant l'entretien.

médiathèque de Pollionnay avait décidé au début de ne pas appliquer de questionnaires. Cependant, il a reconnu ensuite qu'en le faisant on pourrait contribuer à la diffusion de la nouveauté et on pourrait surtout accompagner l'expérimentation du lecteur. Il explique : « *Je me disais que c'était une enquête de plus, et que plutôt que de faire des enquêtes, il fallait s'y mettre. Mais finalement je me suis rendu compte que l'enquête était un moyen non seulement de faire la communication, mais aussi d'aider les gens à s'approprier l'objet, parce qu'avec une liste de questions ils découvrent des fonctionnalités. J'ai donc changé d'avis et je trouve que c'est assez bien* ».

Les convaincus

Nous appelons « convaincus » les personnes qui ont eu une expérience de lecture numérique satisfaisante et qui continuent à lire en version numérique. La moitié des lecteurs interrogés sont convaincus (10/20) et la plupart d'entre eux (7/10) se sont équipés de leur propre support de lecture, notamment des liseuses. Maurice raconte : « *Quand j'ai vu que la médiathèque prêtait des liseuses, je me suis inscrit, et assez rapidement j'en ai eu une. Je l'ai amenée en voyage – le prêt est tombé au moment où je partais en voyage –, et c'était très bien. J'ai dû lire à peu près 7 livres pendant le voyage, et, du coup, j'en ai acheté une* ». Parmi ces convaincus, certains regrettent ne pas avoir connu avant les livres numériques, car ils leur auraient apporté une solution dans le contexte de déplacements constants. Pauline témoigne : « *Je me suis dit que si j'avais eu ça quand j'étais étudiante, ça aurait été le rêve. Car j'avais beaucoup de bouquins à lire et à un moment donné mon compagnon était en Corse et moi sur le continent. Je faisais régulièrement les allers-retours et la moitié de ma valise était remplie de bouquins* ». La plupart des « convaincus » sont des lecteurs qui

ont une expérience de lecture numérique plus ancienne (au moins un an) que les autres interviewés. Nous pouvons donc considérer que leur pratique de lecture numérique est stabilisée.

Les dubitatifs

Les « dubitatifs » sont les personnes qui ont eu également une expérience de lecture satisfaisante. Ils reconnaissent des avantages à la lecture numérique, mais ils préfèrent continuer à lire en version imprimée. Cela s'explique notamment par deux raisons : d'une part, ils se sentent très attachés à ce support traditionnel et, de l'autre, ils sont critiques par rapport à certains aspects du livre numérique – notamment le prix, les conditions d'accès et les traces numériques. Un peu plus d'un tiers de nos interviewés correspond à ce profil (6/20). Colette raconte : « *Je reconnais que c'est pratique, que c'est confortable, mais de là à passer le cap et m'en acheter une... En plus, pour l'acheter, il faut acheter les livres et tout* ». Les « dubitatifs » sont ouverts à la possibilité de renouveler l'expérience de lecture numérique dans certaines circonstances. Margot affirme : « *Je ne pourrais pas, comme mon amie, lire seulement là-dessus [la liseuse]. Ce serait bien pour un voyage ou pour un grand livre, comme la Bible [rires], et de temps en temps pourquoi pas, pour le confort de lecture... Mais je suis traditionnelle* ».

Encadré 2. Une occasion, pas encore transformée. Marion :

« *Les livres proposés étaient un peu justes. C'est un essai pour la médiathèque, je crois, mais les livres proposés sont très basiques. Je n'ai pas eu le temps pour télécharger des livres, mais je le ferai* ». Jacqueline exprime un avis semblable : « *Pour le service de liseuse, ce serait bien de renouveler les titres, mais c'est une question de budget. Je pense qu'on emprunterait plus souvent la liseuse s'il y avait un renouvellement et de nouveaux titres* ». Colette : « *S'ils*

pouvaient mettre plus de choix sur les liseuses, et un peu plus de liseuses... Car j'ai dû attendre 2 mois pour celle de polar, et pour celle de romans on est 20 personnes en attente ! ».

Les désenchantés

À la différence des deux profils précédents, les « désenchantés » font un bilan négatif de leur expérience de lecture numérique. Il s'agit d'une minorité de nos interviewés (4/20). Divers motifs expliquent le fait que ces lecteurs n'ont pas trouvé leur expérience satisfaisante : la non-familiarité avec le livre numérique par opposition à la familiarité confirmée avec le livre imprimé, la difficulté à manipuler le support, l'inconfort de la lecture, le désintérêt des lecteurs pour le contenu proposé sur les liseuses, entre autres. Chez les désenchantés, la curiosité est le seul déclencheur qui a motivé l'expérimentation de la lecture numérique. Mais il est intéressant d'observer que, malgré leur déception, ils sont ouverts à la possibilité de réessayer. Cette ouverture est associée à l'idée que tout changement demande du temps pour s'habituer. Marion affirme : « *Je vais l'emprunter [la liseuse] une autre fois. Je me dis : "pour moi, c'est un défi, il faut que je m'y mette, si je vais partir avec, il faut que j'apprenne à l'utiliser", c'est comme tout la première fois : on écoute un disque, souvent la première écoute est pas terrible, alors que si vous écoutez plusieurs fois, au bout d'un moment vous trouvez ça franchement agréable... Je me dis que c'est peut-être pareil, que peut-être c'est l'avenir. Et je n'ai pas envie de dire à mes petits-enfants que je ne sais pas lire dans la liseuse* ». Didier exprime un point de vue similaire : « *J'étais assez déçu, je m'attendais à beaucoup plus que ça... Je compare l'expérience de la liseuse au fait de manger des huîtres. Au début, quand on voit ça on dit "bouh, holdà, je ne vais jamais manger ça", et puis quand on a goûté une fois ou deux, on*

y revient. Peut-être qu'il faut faire la même chose avec la liseuse ». Ces extraits nous permettent de constater que les désenchantés sont déçus, mais persévérants. Par ailleurs, d'autres interviewés désenchantés ajoutent qu'ils souhaitent réessayer une fois que les aspects considérés comme critiques seront améliorés.

Presque tous les interviewés ont lu au moins un livre en entier en version numérique. Didier en est l'exception : *« J'ai lu la moitié sur la liseuse, mais je n'ai pas trouvé le confort de lecture. Je voulais aller jusqu'au bout, mais je n'ai pas pu. Comme l'histoire me plaisait bien, j'ai continué sur papier ».* Cet exemple de passage d'un support à un autre pour pouvoir accéder au contenu nous permet d'avancer l'idée que, pour ces grands lecteurs, l'important est en fin de compte d'effectuer la lecture, c'est-à-dire d'accéder au contenu. À ce propos, un responsable de la médiathèque d'Aveize raconte : *« Il y a une dame qui voulait que je lui réserve L'Île des oubliés. Comme je l'avais acheté, j'ai lui ai dit : "je l'ai sur la liseuse, est-ce que vous voulez essayer ?" C'était aussi une personne d'un certain âge... Bon, elle n'était pas trop motivée, elle craignait un peu de la casser, elle avait ses appréhensions. Finalement, elle l'a empruntée et elle a lu le livre. Voilà. Elle m'a fait plus de commentaires sur le livre que sur l'outil, preuve qu'elle avait oublié l'outil... Ce qui est intéressant, c'est que quand on est dans un livre, on est dans le livre : on oublie le support ».*

Cet intérêt pour le contenu plutôt que pour le support rejoint les observations de Françoise Paquien-séguy et Mathilde Miguet, selon lesquelles l'absence d'hégémonie de la lecture ou de la technologie est due au fait que « la volonté et le plaisir de lire dominant et fédèrent la pratique et l'usage des supports : ce sont bien là les motivations structurant la pratique »¹¹.

11. Françoise Paquien-séguy, Mathilde Miguet, *Lectorat numérique aujourd'hui : pratiques et usages : résultats d'enquête 2011-2013*, Paris, Éditions des archives contemporaines, 2015, p. 51.

Chapitre 2. Les usagers de bibliothèque et la lecture numérique : toujours plus ?

Quel est le profil des lecteurs qui ont fait l'expérience de la lecture numérique ? Quelles sont leurs pratiques du livre, de la bibliothèque, de la technologie ? Quels ont été les éléments déclencheurs de la lecture numérique pour eux ?

La singularité des parcours laisse tout de même émerger des traits convergents : les usagers de bibliothèque ayant expérimenté le livre numérique en bibliothèque sont avant tout de grands lecteurs, confiants dans leur bibliothèque.

Encadré 3. Le lecteur, ce nomade. La pratique de lecture est ressentie comme un moment avec soi-même ; mais, en même temps, le livre est perçu comme une compagnie. Marion raconte : « *La lecture, ça m'apaise, c'est une vraie chance. Moi, je ne m'ennuie jamais. Je ne sais pas ce que c'est que de ne pas lire... Des gens qui n'aiment pas lire, je trouve que c'est triste, je pense que leur vie peut être très triste, je ne peux pas l'envisager* ». Comme le souligne Michèle Petit, « *la littérature, sous toutes ses formes (poésies, contes, romans, théâtre, journaux intimes, bandes dessinées, essais – dès lors qu'ils sont "écrits" –, etc.) fournit un support remarquable pour éveiller l'intériorité, mettre en mouvement la pensée, relancer une activité de symbolisation, de construction de sens* »¹. L'évasion que permet la lecture est un motif récurrent dans les

1. Michèle Petit, « *Lecture et relations* », 2005.

récits des interviewés. Maurice raconte : « Lire, c'est une façon de rêver, de s'évader, de suivre une histoire, de s'attacher à des personnages, de s'identifier, je ne dirais pas à un héros, mais à un personnage récurrent ». Cette évasion transporte les lecteurs vers un autre univers, comme pour Pauline : « La lecture, ça ouvre sur d'autres mondes, d'autres univers, d'autres psychologies, d'autres façons de penser, de voir. C'est un moment d'évasion totale, et c'est vrai que le soir, pour s'endormir, pour couper avec la routine de la journée, il n'y a rien de mieux ». Les livres documentaires, les romans historiques et les livres biographiques sont des exemples de lectures choisies pour apprendre ou pour approfondir un sujet. Cependant, l'effet recherché et produit ne se réduit pas seulement à un but éducatif, de même que la lecture de romans ne se réduit pas seulement au divertissement. Julie s'exprime ainsi : « Lire me donne la possibilité de vivre mille vies tout en restant moi-même. Je pense que c'est ça, surtout le roman. Le documentaire donne la possibilité de découvrir aussi plein de choses. Je suis en train de lire un documentaire sur l'Iran qui est très, très passionnant. Et c'est ça, c'est le fait d'être emporté par une histoire, de pénétrer dans un cerveau qui ne pense pas pareil que moi. Ça, c'est passionnant ». Arlette partage cette opinion : « Je trouve que c'est une ouverture sur le monde, sur les idées et sur soi aussi. Ce sont des sources de réflexion importantes, des sources d'apprentissage. Même dans les romans policiers, je trouve qu'il y a l'enquête qui est intéressante, il y a aussi tout le contexte qui est intéressant ». Ces récits témoignent donc d'une mobilité imaginaire qui permet aux lecteurs de voyager à travers les livres. Dans les termes d'Anna : « J'ai des parents très ouverts et curieux du monde, et qui voyagent par le livre plutôt que par le voyage. Donc, le livre a toujours été avec nous ».

2.1 Profil des usagers qui ont fait l'expérience de lecture numérique

Les personnes interviewées qui ont pratiqué la lecture numérique au sein des bibliothèques se définissent majoritairement comme de « grands lecteurs »². Pour elles, la lecture est une activité programmée, qui prend une place importante dans la vie quotidienne. Elles portent souvent un livre avec elles. Ces grands lecteurs profitent ainsi du temps « mort » pour lire – en déplacement, dans une salle d'attente –, mais ils se donnent aussi le temps de le faire. Comme le raconte Julie : « *J'aime bien lire le matin, je me lève très tôt, parce que j'aime bien prendre mon temps le matin. Au petit-déjeuner je lis donc vingt minutes, une demi-heure, tous les matins, et ensuite le soir. Je lis vite. Dès que j'ai du temps, je lis. J'aime commencer mes matins comme ça* ». Dans ce même sens, Céline raconte : « *Je ne peux pas m'endormir si je ne lis pas le soir. Je m'endors avec un livre, je me réveille avec un livre. Je lis le matin au petit-déjeuner, avant de partir au travail. J'ai souvent des livres avec moi* ». Certains de nos interviewés lisent un livre à la fois, tandis que d'autres passent du livre de jour – plus léger et par conséquent facile à transporter – au livre du soir. La pratique de lecture à domicile fait ainsi partie de leurs principaux loisirs, comme l'observe Alain : « *J'ouvre plus facilement un livre que j'appuie le bouton de la télévision* ».

2. Selon la dernière enquête sur les pratiques culturelles des Français, sont considérées comme de « grands lecteurs » les personnes qui lisent 20 livres par an, soit environ 2 livres par mois. Olivier Donnat (dir.), *Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique : enquête 2008*, Paris, Ministère de la Culture et de la Communication ; Éditions La Découverte, 2009, p. 46.

Encadré 4. La lecture pour faire vivre les temps morts. Comme le souligne Stéphanie Vincent-Geslin, il existe différentes perceptions du temps de déplacement. Celui-ci peut être conçu, de manière négative, comme un temps à tuer, ou bien, de manière positive, comme un temps dont on peut profiter pour réaliser des activités qu'on ne pourrait peut-être pas mener à bien si l'on ne disposait pas de ce temps de déplacement. Stéphanie Vincent-Geslin ajoute qu'entre ces deux extrêmes, il y a un temps à optimiser, à « gagner » ; par exemple, en mangeant ou en travaillant pendant le **déplacement**³. La lecture fait partie des activités qui accompagnent le temps de déplacement.

La lecture : un héritage familial

Pour la plupart de nos interviewés (14/20), le goût pour la lecture est un héritage **familial**. Ce constat n'est pas **nouveau**⁴. Comme le souligne Michèle Petit, « *avant l'enseignant, avant le bibliothécaire, le premier médiateur, c'est la mère – quelquefois aussi le père, lorsqu'il est lui-même un grand lecteur ou qu'il valorise beaucoup la lecture* »⁵. Dans leurs récits, nos interviewés mentionnent avoir été entourés de livres depuis leur jeune âge. Ils ont souvent des souvenirs de leur maison d'enfance avec de grandes bibliothèques, et de leurs mères, pères et grands-parents qui lisaient beaucoup. Sylvie en donne un exemple : « *J'ai une mère qui lit beaucoup, beaucoup, énormément, donc j'étais toujours plongée dans les livres. Il y avait plein de livres à la maison, d'énormes*

3. Stéphanie Vincent-Geslin, « L'appropriation des temps de déplacement », *Forum Vies Mobiles*, 2014.

4. Erich Schön, « La fabrication du lecteur », in Martine Chaudron, François de Singly (dir.), *Identité, lecture, écriture*, Paris, Bibliothèque publique d'information, 1993 (coll. Études et recherche) ; François de Singly, « Les jeunes et la lecture », *Bulletin des bibliothèques de France*, 1993, n° 4, pp. 84-86 ; Hélène Michaudon, « La lecture, une affaire de famille », *Insee*, 2001, n° 777.

5. Michèle Petit, *op. cit.*

bibliothèques. D'ailleurs, la mère de ma mère lit aussi énormément ; je pense donc que c'est une histoire de famille, ma grande sœur lit aussi énormément ». Pour d'autres, la lecture était aussi liée au métier de leurs parents. Tel est le cas de Julie – « *mon père était libraire. Depuis toute petite j'ai commencé à lire* » – et de Céline : – « *mon père était bouquiniste, on vivait parmi les livres* ». De leur côté, les lecteurs interviewés qui ont des enfants les incitent à développer le goût pour la lecture. Isabelle raconte : « *Le livre a toujours été avec nous, on avait un abonnement à la bibliothèque depuis qu'on était petits. Du coup j'ai voulu transmettre cela à mes enfants... Je les amène à la bibliothèque, on prend des livres, on va en librairie. Mes enfants sont aussi des lecteurs* ».

Cependant, le fait d'être entouré par des livres et des pratiques de lecture ne conduit pas toujours à devenir lecteur. Margot réfléchit à ce propos : « *J'ai toujours eu des livres chez moi, mais c'est vrai que mes sœurs ne lisent pas beaucoup pour autant. Je crois que dans la famille c'est moi l'héritière de mon père. Mes filles lisent beaucoup aussi, peut-être parce que je les ai amenées tôt à la médiathèque et je leur achetais beaucoup de livres. Mais il faut en avoir le goût, ce n'est pas automatique, ce n'est pas parce qu'il y a des livres à la maison qu'un enfant va les aimer* ». Selon Michèle Petit, « *des déterminations économiques, sociales, psychiques, se combinent donc en un jeu complexe pour rendre difficile la relation à la lecture ou au contraire pour en faciliter l'exercice* »⁶.

Dans le cas de ceux qui n'ont pas grandi dans une famille de lecteurs, c'est l'école qui a éveillé chez eux l'intérêt pour la lecture. C'est le cas de Florence : « *Je suis une fille de commerçant, il n'y avait pas de livres chez moi. Ce qui m'a marquée quand j'étais en première, c'est mon prof de français. C'était un passionné, il nous a embarqués sur Camus. Là, j'ai eu de vraies émotions* ». Lucie a vécu une expérience similaire : « *Mes parents sont des immigrés*

6. *Ibid.*

italiens. Quand ils sont arrivés en France, ils n'avaient pas de livres, ils n'avaient pas d'argent pour acheter des livres... J'ai eu une prof de français qui nous a donné une liste avec plein de bouquins, les titres des livres qu'il fallait avoir lus. Autant dire que je n'en connaissais aucun. À partir de là – j'avais 15 ans –, j'ai commencé à lire. Mais je pense que c'est ça, il faut trouver une impulsion, quelqu'un qui te donne l'envie de lire ». La découverte personnelle – vécue par une minorité (2/20) – constitue une autre voie vers la lecture. Didier raconte : « Quand j'étais gamin, je lisais relativement peu, mais je pensais : "il y a des gens qui aiment bien lire des livres, donc il doit y avoir quelque chose, ça ne doit pas être quelque chose d'ennuyeux". Après, à une autre période de ma vie de jeune adulte, j'ai fait mon service militaire. J'avais beaucoup de temps libre, beaucoup de temps à perdre. Ils nous demandaient de faire des gardes, on avait du chauffage, de la lumière, du café si l'on voulait, et il a donc été tout à fait possible de prendre des livres à chaque fois que j'avais la permission. Je rentrais avec plein de bouquins, et j'ai lu énormément, beaucoup, beaucoup. Là, j'ai vraiment pris du plaisir à lire des titres parce que je découvrais des auteurs et en même temps je mettais ce temps à profit... Plus de temps perdu ».

Ces récits mettent en évidence que l'accès aux livres et le fait d'avoir des « modèles » de lecteurs peuvent contribuer à éveiller l'intérêt pour la lecture. Cependant, ces seuls facteurs ne suffisent pas. En effet, les variables qui interviennent dans le développement d'une pratique sont plus nombreuses et interdépendantes. Prenons le cas de Didier : il ne s'agit pas de la répétition d'un modèle, mais de la réalisation d'une action qui a du sens (rentabiliser le temps) et une signification (prendre du plaisir à lire), et qui se déroule dans des conditions qui favorisent son développement (accès aux livres, temps disponible).

Le livre : un objet à partager

La dimension sociale de la lecture n'est pas seulement présente dans le fait que le goût pour la lecture est dans de nombreux cas éveillé par l'entourage social, mais également dans la considération du livre comme un objet à partager. En effet, la plupart de nos interviewés (15/20) évoquent cette dimension sociale de la lecture.

Il s'agit d'échanger des livres, surtout pour partager un bon titre, mais également de choisir des titres suivant les recommandations des autres. Florence témoigne de cette sociabilité littéraire : *« J'aime lire surtout des romans, littérature française et étrangère, et mon plaisir est d'échanger avec les gens sur les livres. Quand je prends un livre, c'est presque toujours parce que quelqu'un me l'a conseillé. Ça peut être aussi par hasard, mais j'aime beaucoup le côté interactif dans la lecture. Ce sont les échanges qui font évoluer la lecture, ça me passionne... Un livre qu'on a aimé, il faut le prêter, c'est obligé »*. Même si ces lecteurs empruntent régulièrement des livres en bibliothèque, ils achètent également les titres qu'ils apprécient pour constituer un fonds et pour pouvoir les prêter aux gens de leur entourage. L'expérience de lecture numérique – que nous développerons plus loin dans le détail – éveille des critiques à ce propos. En effet, à la différence du livre imprimé, qui est un objet à partager, le livre numérique circule plus difficilement. Maurice raconte : *« J'ai acheté quatre ou cinq livres numériques, mais ça pose un problème, on ne peut pas les prêter, ce qui est quand même le but du jeu : partager des livres... J'aime bien les prêter en disant "ça, c'est bien, tu vas voir" »*. Cette difficulté s'explique notamment par les stratégies techniques développées autour des livres numériques pour empêcher ou rendre difficile leur circulation. En effet, comme le soulignent Mariannig Le Béhec et al., *« la circulation des livres numériques n'est possible qu'au prix d'une importante maîtrise technique qui passe, le plus souvent, par une connaissance fine des logiciels qui permettent de*

supprimer les DRM, de convertir les formats de fichier, de maîtriser les protocoles de transfert entre terminaux, d'accéder à des URL de téléchargement... Le livre numérique se trouve dans une situation quelque peu étrange car malgré son potentiel technique, il offre des perspectives de circulation moindres que l'imprimé aux œuvres »⁷.

Une manière de surmonter cette difficulté serait de prêter le dispositif dans lequel ces fichiers sont stockés, mais ce n'est pas une pratique répandue en dehors du cercle familial. Par exemple, Lucie alterne la lecture sur la liseuse avec son fils. Pour faciliter ce partage, ils utilisent l'option marque-pages multi-usagers. C'est également le cas de Robert, qui emprunte des livres à la médiathèque et les partage avec sa femme. Il raconte : « *On essaie de choisir 3 ou 4 livres dans la même liseuse. On a pris un seul abonnement. Il y en a un qui prend la liseuse tandis que l'autre prend le livre, et après on échange* ». Une autre solution pour faire circuler des livres numériques dans un cercle réduit est le partage du code d'achat.

Être usager de bibliothèque

La fréquentation des bibliothèques par nos lecteurs est ancienne et régulière. Elle est ancienne, car ils y sont inscrits depuis longtemps – pour ceux qui ont déménagé, dans chaque ville où ils ont habité ils se sont inscrits aux bibliothèques du secteur. Elle est régulière, car ils y vont entre une fois par semaine et toutes les trois semaines. Isabelle témoigne : « *Je lis beaucoup. On renouvelle nos fonds à la bibliothèque toutes les 3 semaines. On échange alors nos livres. Les enfants en prennent une dizaine, et moi, j'en prends 2 ou 3. Je viens de Haute-Savoie, j'étais bénévole à la bibliothèque de mon village, et dès que je suis arrivée,*

7. Mariannig Le Béhec, Maxime Crépel, Dominique Boullier, « *Modes de circulation du livre sur les réseaux numériques* », *Études de communication*, 2014, n° 43, pp. 129-144.

2 jours après on était inscrits. Pour moi, c'est vraiment indispensable ». Nos interviewés constituent un public fidèle et leur fréquentation des bibliothèques est plus élevée que la moyenne au niveau national⁸. Certains interviewés indiquent avoir intensifié la fréquence de leurs visites à la médiathèque depuis leur départ à la retraite. Grands lecteurs depuis longtemps, auparavant ils achetaient leurs propres livres et par conséquent leurs visites à la médiathèque n'étaient pas aussi régulières, plutôt occasionnelles. Maintenant, avec plus de temps disponible, avec moins de ressources financières et avec un stockage complet – car ils ont déjà une bibliothèque bien fournie à la maison –, ils visitent plus régulièrement la bibliothèque. Alain raconte : « *Avant, c'était un réflexe d'acheter plutôt que d'aller à la bibliothèque... Mais je n'ai plus de place pour mes livres... Ils restent là, ils ne servent à rien. D'où l'idée de la médiathèque, parce que c'est intéressant et en plus c'est beaucoup moins cher* ». Ainsi, nos interviewés se procurent-ils la plupart de leurs lectures en bibliothèque, où ils découvrent aussi de nouveaux ouvrages, comme le reconnaît Isabelle : « *J'essaie de prendre plein de choses pour apprendre, apprendre, apprendre. Ça peut être sur de nombreux thèmes, d'où l'intérêt de la bibliothèque, parce qu'elle est très large. Même si je ne suis pas proche de l'art, je me suis surprise à prendre des ouvrages parce qu'ils y étaient exposés. C'est ça qui est bien à la bibliothèque. Alors qu'à la librairie on passe moins de temps, à la bibliothèque on connaît les rayons, on regarde les nouveautés, c'est chouette* ».

Ce récit met en évidence le rôle de la médiation en bibliothèque et l'importance de proposer des contenus et des activités variés. Cette diversité est appréciée par les lecteurs. Margot affirme :

8. Le rapport *Bibliothèques municipales. Données d'activité 2012* de l'Observatoire de la lecture publique indique : « un habitant d'une commune couverte par une bibliothèque la fréquente en moyenne 2,3 fois par an. Cet indicateur aurait très sensiblement progressé entre 2007 et 2012, passant de 2,0 à 2,3 », Observatoire de la lecture publique, ministère de la Culture et de la Communication, 2012, p. 79.

« *Je viens une fois par semaine, voire deux, à la médiathèque. Si je suis en ville, je viens toujours faire un tour et c'est vrai qu'il n'y a pas que des livres à la médiathèque. Il y a de petits concerts le samedi, il y a aussi des ateliers pour les enfants. Parfois j'amène mon petit-fils aux activités. Quand je suis arrivée à Valence, j'ai suivi un atelier numérique* ». De nombreux lecteurs interviewés considèrent que les bibliothécaires sont des personnes « aimables », « à l'écoute », des gens « connus ». Cette familiarité avec le lieu et les personnes fait que la bibliothèque est perçue comme un espace convivial. Selon Mariangela Roselli et Marc Perrenoud, cette proximité peut expliquer le fait « *qu'ils [les lecteurs] y développent des usages variés, poussés et exploratoires des dispositifs qui sont proposés* »⁹. Cette réflexion de Mariangela Roselli et Marc Perrenoud sur la proximité des lecteurs par rapport à la bibliothèque permet de comprendre les raisons pour lesquelles ces lecteurs ont été amenés à expérimenter la lecture numérique au sein des bibliothèques.

La bibliothèque est également un lieu de socialisation. Valérie raconte : « *Je viens à la bibliothèque pour ne pas devoir tout acheter, parce qu'on peut emprunter aussi des CD, et pour voir du monde également, parce qu'on retrouve des gens, les voisins* ». Dans le même sens, Pierre affirme : « *C'est bien de venir à la médiathèque pour voir du monde, pour se tenir informé de ce qui se passe dans la commune* ». Cette socialisation est renforcée par l'emplacement géographique de certaines bibliothèques. Isabelle remarque : « *Je suis très contente de la médiathèque, c'est un espace très agréable pour les adultes et pour les enfants. C'est aussi la proximité : ici tout est proche, l'école est à côté de la mairie, qui est à côté de la pharmacie... Et la médiathèque est au cœur de tout ça, et de la salle culturelle. Du coup, les filles vont à la*

9. Mariangela Roselli, Marc Perrenoud, *Du lecteur à l'utilisateur : ethnographie d'une bibliothèque universitaire*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2010 (coll. Sociologiques), p. 16.

danse, et après on passe à la bibliothèque. C'est une énorme facilité d'accès ».

Ces récits dessinent la bibliothèque comme un espace public ordinaire, voire un lieu familier et appartenant au quartier.

Le rapport à la technologie

Les résultats d'un certain nombre d'études et d'enquêtes montrent que les lecteurs sont venus à la lecture numérique soit par intérêt pour la lecture soit par intérêt pour la **technologie**¹⁰. À cet égard, Françoise Paquienséguy et Mathilde Miguët observent qu'il n'existe pas d'hégémonie des « dogmatiques » – ceux qui, venant de l'imprimé, ont intégré l'écran à leur pratique de lecture – ni des « écraniques » – ceux qui, venant de l'écran, ont développé l'envie de lire¹¹.

Le profil de nos lecteurs numériques¹², recrutés au sein des usagers de la bibliothèque, relève du « dogmatique » : ils sont davantage attirés par la lecture que par la technologie. La plupart de nos interviewés (17/20) n'avaient pas lu de livres numériques avant l'expérience menée à la bibliothèque¹³. Cependant, ils ont

10. Françoise Paquienséguy, « Usages et consommation d'ebook en France : bilan des études françaises disponibles », *Séminaire Ebook AN 2 : liseuses et lecteurs*, 2013 ; Dominique Boullier, Maxime Crépel, *Pratiques de lecture et d'achat de livres numériques*, le MOTif, 2013.

11. Françoise Paquienséguy et Mathilde Miguët distinguent une troisième catégorie, celles des « convertis » : ceux qui ont reçu le support de lecture numérique comme cadeau et qui ont développé un véritable attachement à ce support. Pour elles, c'est une « catégorie provisoire, de transition, qui provoque un changement des pratiques de lecture chez des dogmatiques, uniquement », Françoise Paquienséguy, Mathilde Miguët, *op. cit.*, pp. 50-57.

12. Nous rappelons que nos interviewés ne sont pas forcément des lecteurs numériques à proprement parler, mais des lecteurs qui ont expérimenté la lecture numérique. Nous parlons ici de « lecteurs numériques » pour désigner les interviewés qui, après l'expérience, ont adopté une pratique de lecture numérique.

13. Les résultats que nous avons obtenus à partir du questionnaire « Prêt de liseuse » appliqué à 125 lecteurs par la médiathèque de Meyzieu, sont similaires : pour 80 % des lecteurs, la lecture sur la liseuse empruntée à la médiathèque constitue la première expérience de lecture numérique. Les jeunes adultes, sans être nombreux, ont un peu plus d'expérience dans ce type de lecture (32 % de cas). Mabel Verdi Rademacher, « Bilan du prêt de liseuses à la médiathèque de Meyzieu », Document non paru, 2015.

une culture de lecture sur écran, car ils avaient tous déjà lu sur l'ordinateur des documents autres que les livres numériques : la presse, des textes de travail, des magazines, des articles, des e-mails. Nous rejoignons ici le constat de Françoise Benhamou que « *c'est à travers la multitude des pratiques que s'installe une familiarité avec la lecture numérique* »¹⁴. Cette culture de l'écran n'est pas surprenante. Olivier Donnat observe que la montée en puissance de la culture de l'écran au détriment de la culture de l'imprimé date des années 1960 et que la phase d'accélération de ce mouvement remonte à l'arrivée des téléviseurs dans les foyers. La phase actuelle, avec la dématérialisation des contenus et la généralisation d'Internet, est selon lui « *porteuse de ruptures plus radicales, car elle voit les contenus s'émanciper des supports qui les portaient – journaux, livres, disques, films, etc. – et elle consacre définitivement l'écran comme support privilégié de nos rapports à la culture* »¹⁵. La lecture des livres sur l'ordinateur reste cependant peu plébiscitée en raison de la luminosité de l'écran et de la position de lecture. À ces problèmes s'ajoute, comme l'observent Pierre Barbagelata *et al.*, la surcharge cognitive (visibilité des écrans, typographie, mise en page, absence d'unité) provoquée par l'univers multitâches, « *peu favorable à une lecture savante* »¹⁶. Un autre argument évoqué par nos interviewés concerne la valeur symbolique de l'ordinateur : ce dernier est associé au travail, tandis que la lecture de livres relève plutôt du loisir, voire du plaisir.

Par ailleurs, nos lecteurs sont bien équipés : ils ont tous un ordinateur à leur disposition, la plupart (16/20) possèdent un smartphone

14. Françoise Benhamou, *Le livre à l'heure numérique : papiers, écrans, vers un nouveau vagabondage*, Paris, Seuil, 2014, p. 51.

15. Olivier Donnat, « *La lecture régulière de livres : un recul ancien et général* », *Le Débat*, 2012/3, n° 170, pp. 42-51, ici p. 43.

16. Pierre Barbagelata, Aude Inaudi, Maud Pelissier, « *Le numérique vecteur d'un renouveau des pratiques de lecture : leurre ou opportunité ?* », *Études de communication*, 2014, n° 43, pp. 17-38, ici p. 21.

avec connexion Internet, et un peu moins de la moitié (7/20) ont une tablette personnelle et/ou une liseuse. La moitié de nos interviewés (10/20) reconnaissent être attirés par la technologie. Cet intérêt se manifeste dans des affirmations telles que « *j'aime bien tout ce qui est numérique à la base : ordinateur, tablette, téléphone* » (Pauline) ou « *je suis attiré par tout ce qui est moderne, ça m'intéressait déjà d'avoir un ebook* » (Alain). Elle ne concerne pas uniquement les jeunes lecteurs. En effet, la personne la plus technophile de notre corpus est Arlette. Retraitée, passionnée par la lecture et la technologie, elle a basculé intégralement vers la lecture numérique. Selon ses mots : « *J'ai toujours été passionnée par tout ce qui est nouvelle technologie, et j'ai trouvé que c'était bien de pouvoir transporter ses livres n'importe où et facilement. J'ai donc essayé avec une première liseuse et j'ai trouvé que c'était très intéressant. Alors je m'y suis mise, et j'ai basculé complètement : je ne lis plus aucun livre papier, mais uniquement des livres et des revues numériques... J'organise des clubs de lecture. J'arrive avec ma liseuse, et les autres non. Ils m'appellent la "geek"... Mon passage à la lecture numérique s'est produit doucement, ça m'amusait d'essayer. Et maintenant, quand je prends un livre, je ne suis pas bien, ça me fatigue la vue* ». Quant à ceux qui ne sont pas très intéressés par la technologie, ils reconnaissent le besoin d'être en accord avec les temps modernes. Valérie témoigne : « *Je suis un petit peu intéressée par la technologie, on va dire qu'on est un peu forcé par la société d'aller vers le numérique. Pour faire une démarche, pour mon travail... Et quand on a des enfants, on ne veut pas non plus qu'ils soient à la traîne par rapport aux autres. On essaie donc de se tenir au courant. Après ce sera à eux de nous former* ». Pour d'autres, la technologie est nécessaire mais ils limitent son usage au minimum. C'est le cas d'Isabelle : « *Je ne suis pas attirée par la technologie. Je suis jardin, nature... Déjà, je ne m'intéresse pas du tout à la voiture. C'est-à-dire que c'est comme le téléphone portable : c'est nécessaire, mais j'ai un téléphone nul ; l'ordi, c'est nécessaire, mais*

j'ai un ordi nul ; Internet, j'ai une connexion minimale ». Un troisième cas est celui de Lucie. Sans être proche de la technologie, elle est devenue une lectrice numérique : *« Avant j'étais très réticente au téléphone portable, du coup je m'y suis mise juste par nécessité. J'avais la même réticence par rapport à la liseuse, j'ai pensé qu'à partir du moment où on adoptait la liseuse, on laissait tomber le papier. Mais je me suis mise à la liseuse et je l'ai trouvée très bien ».*

Les lecteurs interviewés tiennent un discours plutôt conciliant à l'égard de la technologie. Même si certains d'entre eux en soulignent les aspects négatifs ou se montrent méfiants par rapport aux traces informatiques qu'ils laissent, les aspects pratiques l'ont emporté et ils se sont intéressés aux livres numériques.

2.2 Les déclencheurs de la lecture numérique

Les récits des personnes qui ont emprunté des livres numériques dans les bibliothèques dessinent trois types de déclencheurs de l'expérience de lecture numérique : la curiosité, l'accès au contenu et le contexte de la pratique de lecture.

La curiosité

Pour la plupart des interviewés (14/20), la curiosité a été le déclencheur de l'expérience de lecture numérique. Cette curiosité est souvent accompagnée d'une ouverture et d'une certaine attirance pour les dispositifs technologiques. Le rapport Hadopi de l'année 2014 précise que *« 47 % des gros lecteurs de livres numériques déclarent être venus au livre numérique parce qu'ils avaient "envie d'essayer ce nouveau format" »*¹⁷. En constatant dans leur réseau social l'existence d'expériences positives autour du livre numérique, certains de nos interviewés ont voulu expérimenter

17. Hadopi, *op. cit.*

par eux-mêmes. Margot raconte : « *J'ai une amie qui ne lit que sur format numérique. Elle est très contente, elle trouve ça très bien, et elle préfère le livre numérique au livre papier. Alors, sur le site de la médiathèque j'ai vu qu'on pouvait emprunter une liseuse. Je me suis mise en liste d'attente, et j'ai pu choisir entre le roman tout court et le roman policier. J'ai choisi le policier. Je ne lis pas seulement ça, mais j'aime bien le policier. Je suis venue chercher la liseuse il y a 2 mois. Ils m'ont expliqué le maniement parce que je ne connaissais pas du tout. En fait, que ce je voulais, c'était essayer* ». Le référent de Margot est une personne qui a basculé intégralement sur la lecture numérique. Grâce aux bonnes expériences qui lui avaient été rapportées, elle avait un a priori très positif. Sa propre expérience lui a permis de corroborer la facilité de manipulation de la liseuse, le confort de la lecture et la praticité de l'appareil pour lire de gros livres lors des déplacements. Cependant, elle conclut : « *J'aime bien tourner les pages, je pense que je vais rester fidèle au livre papier* ».

Les a priori négatifs sur la lecture numérique n'empêchent cependant pas son expérimentation. C'est le cas de Colette : « *Au départ, je me suis dit : "jamais je ne lirai un livre numérique". Ça me paraissait irréel de ne pas avoir le livre entre les mains. Mais quand j'ai su que la médiathèque proposait en prêt la liseuse, je me suis dit : "c'est l'occasion de tester". Et, en fait, j'ai été très agréablement surprise* ». D'autres personnes ont voulu tester la lecture numérique sans avoir d'expériences de référence ni de jugements préalables sur le dispositif. La curiosité est le moteur principal de cette expérimentation. Pauline raconte : « *J'utilise beaucoup le site de la médiathèque pour réserver des livres et pour voir où j'en suis, et c'est comme ça que j'ai découvert que la médiathèque proposait des liseuses. Ça m'a intéressé parce que je n'avais pas des a priori ni négatifs ni positifs sur la liseuse électronique, et je suis de nature très curieuse. Je me suis dit : "je vais*

me faire une idée par moi-même, avant de connaître d'autres opinions". Du coup, je me suis inscrite ».

L'accès au contenu

Dans l'axe précédent, la curiosité de lire en version numérique et de manipuler un nouveau dispositif de lecture était un facteur essentiel. Cela peut être compris comme un certain intérêt pour la *forme*. Au contraire, dans le deuxième axe, l'intérêt se centre davantage sur le *contenu*. Nous avons identifié deux cas de lecteurs qui ont expérimenté la lecture numérique dans le but d'accéder aux livres souhaités.

Le nombre d'ouvrages classiques libres de droit (dits *de domaine public*) disponibles gratuitement pour télécharger ou pour lire en ligne fait qu'il est facile de se procurer un exemplaire de ce type. Les bibliothèques peuvent répondre ainsi aux besoins des lecteurs. Cette offre est bien valorisée par les lycéens dans le cadre de leurs devoirs scolaires, comme en témoigne la médiathèque de Pollionnay : « *Certains ont été intéressés par la liseuse. Souvent, quand ils ont besoin d'un livre scolaire, la liseuse peut les dépanner parce qu'en général, ils doivent l'avoir lu pour le lendemain ; ils se réveillent donc au dernier moment et ils viennent le chercher. Normalement, c'est un classique ; du coup, je peux le télécharger et le prêter. En revanche ce n'est pas toujours la bonne édition, parce que la prof veut parfois qu'ils aient tous la même. Je peux donc les sauver sur le contenu, mais après ils devront acheter le livre. C'est un autre usage, auquel je n'avais pas pensé : des gens qui doivent absolument lire un livre au dernier moment ».*

Dans ce cas, l'expérience de la lecture numérique est provoquée par une offre de la part de la bibliothèque. Dans le même ordre d'idées, Isabelle raconte : « *J'ai emprunté la liseuse il y a 6 mois, plusieurs fois. Mais je suis du papier, j'aime avoir le livre entre mes mains. Ce n'est pas moi qui me suis orientée toute seule*

vers la liseuse. En fait, je voulais relire Les Misérables de Victor Hugo, mais toutes les éditions anciennes étaient un peu abîmées, en réserve, et on ne pouvait pas les manipuler. La bibliothèque m'a alors dit : "On peut vous prêter la liseuse et vous aurez tous les ouvrages classiques de Victor Hugo. Pour Les Misérables, vous avez tous les tomes dans un même endroit. Vous lisez à votre rythme, et vous verrez si ça vous convient ou pas". C'est donc plutôt eux qui m'ont amenée à la liseuse, et non moi qui ai souhaité la faire... Ça m'a permis d'accéder à l'ouvrage que je voulais ».

Le contexte de la pratique de lecture

Dans notre étude, nous avons pu identifier le contexte comme un dernier facteur qui conduit à expérimenter la lecture numérique. En effet, nous avons constaté que le livre numérique permet de surmonter des obstacles dans certaines conditions, notamment en ce qui concerne le stockage, le déplacement et la **lecture nocturne**¹⁸.

Le caractère immatériel du livre numérique fait qu'il est possible de stocker de nombreux livres dans un dispositif petit et léger. Pour les grands lecteurs et voyageurs, le livre numérique constitue un bon compromis lors des longs déplacements. Lucie raconte : « *On a acheté la liseuse pour les vacances il y a 2 ou 3 ans. On est partis en Afrique du Sud. En fait, je voulais tester une liseuse depuis un petit moment parce qu'à chaque fois on amène beaucoup de livres. Quand on est partis au Chili, on a amené une valise pleine de livres, parce qu'on lit tous beaucoup. Ainsi, quand on est partis en Afrique du Sud on s'est dit : "pourquoi*

18. Des résultats similaires ont été apportés dans l'étude menée par Hadopi. Le rapport mentionne : « le déclencheur de la lecture numérique est souvent une contrainte : trouver immédiatement un ouvrage en particulier, de chez soi ou à l'étranger ; résoudre un problème d'encombrement, notamment en voyage ; lire un livre transmis sous format numérique par un proche ; résoudre un problème de stockage au domicile pour les gros lecteurs ». Hadopi, *Étude des perceptions et usages du livre numérique - Étude qualitative*, Département recherche, études et veille (DREV), 2014, pp. 1-55, ici p. 19.

ne pas acheter une liseuse !” ». Cet usage associé aux voyages est constaté par les bibliothécaires. La responsable de la médiathèque de Brindas remarque : « [La liseuse] c’est une chose qui est demandée par périodes, pour des usages bien précis. Ce n’est pas tant les usagers que les usages, parce que le nomadisme compte énormément : tous les étés, toutes les liseuses sont sorties. C’est les vacances, on part, on ne va pas se charger ! ».

Comme nous l’avons mentionné auparavant, nos interviewés – qui sont de grands lecteurs – portent souvent des livres avec eux pour pouvoir lire à chaque fois que l’occasion se présente. De cette manière, les déplacements en transports en commun et les attentes pour un service sont aussi des éléments déclencheurs pour expérimenter la lecture numérique. Mais, si les déplacements motivent la lecture numérique, cela ne veut pas dire qu’elle est pratiquée seulement dans ces contextes. Julie témoigne : « *En fait, je l’ai achetée [la liseuse] un jour où je prenais le train. J’avais essayé avant parce qu’on me l’avait prêtée. Puis, un jour je suis arrivée à la gare et j’avais oublié mon livre, et je me suis dit : “bon, je vais m’acheter une liseuse”. Au lieu de m’acheter un livre, j’ai acheté une liseuse en disant : “ça y est !” Donc il est vrai que c’était pour la mobilité, essentiellement. Je l’utilise aussi chez moi, mais je l’avais vraiment achetée parce que je me déplace, parce que je pars en vacances, parce que je prends le train assez régulièrement et parce que j’aime bien avoir le choix du livre dans ce contexte. Il est vrai que pour moi c’est ça l’avantage principal ».*

L’autre contexte déclencheur est la lecture au lit. Dans ce cas, les lecteurs valorisent l’éclairage intégré de la liseuse qui autorise une lecture nocturne sans déranger l’autre. Maurice raconte : « *Je suis un bon lecteur, je lis à peu près un livre par semaine. Je voyage beaucoup, et quand je pars en voyage, les valises ont trois ou quatre livres dedans. Ça commence donc à être lourd... Mais je lis beaucoup aussi la nuit, parce que je suis un peu insomniaque...*

Ainsi, quand j'ai vu que la médiathèque prêtait des liseuses, je me suis dit : "tiens, je vais essayer..." J'ai donc emprunté une liseuse à la médiathèque pour essayer... Je ne gêne pas mon épouse qui est à côté, je peux lire où je veux sans gêner personne. Du coup, j'en ai acheté une ! Avant, je lisais au lit avec la [lampe] frontale. Il ne fallait pas trop gêner. Mais avec la liseuse, c'est bien ».

Si la curiosité et la facilité d'accès à un contenu précis sont des déclencheurs de l'expérience de lecture numérique, elles ne conduisent pas nécessairement au développement d'une pratique durable de lecture numérique. En revanche, le *contexte de la pratique de lecture*, déterminé soit par les déplacements fréquents et/ou longs, soit par l'habitude de la lecture nocturne, constitue, semble-t-il, un facteur particulièrement décisif. Autrement dit, dans ce cas, le support numérique assure une continuité de la pratique de lecture elle-même dans des contextes qui jusqu'alors la permettait moins ou moins bien.

2.3 Les supports de la lecture : de la lecture, d'abord

Quelles sont les perceptions que les interviewés échangent avec nous concernant les supports possibles du livre, imprimé et numérique ?

Le livre imprimé : un objet chéri, mais encombrant

Les perceptions que les lecteurs ont du livre imprimé sont centrées sur deux aspects principaux : sa matérialité et sa valeur.

Investissement symbolique s'il en est, la matérialité du livre est le plus souvent exprimée positivement par les usagers – « *pour moi, c'est un plaisir de tourner les pages, et c'est une grande différence que de faire clic* », (Margot) ; « *j'aime l'odeur du papier* » (Valérie), alors même que le discours professionnel peut être

plus terre à terre : ainsi celui du responsable de la médiathèque de Pollionnay : « *Je sais qu'on parle de l'odeur du papier, mais il y a des livres qui sentent mauvais, le papier n'est pas toujours de bonne qualité. C'est donc vraiment en contradiction avec l'expérience qu'on fait, il y a un décalage avec la réalité du livre* ». La matérialité permet également d'en envisager la propriété exclusive, donc précieuse : « *Ce sont des pièces, et certains je les assimile à des bijoux* » (Didier) ; toute une hiérarchie s'organise selon le prix et/ou la valeur qu'on y a mis : de ce point de vue, le livre de poche n'a pas la même valeur que sa version originale. Suzanne raconte : « *J'ai acheté beaucoup de livres de poche. On avait fait une bonne bibliothèque à la maison. J'ai acheté aussi de beaux livres. Alors, les livres de poche, je les ai mis derrière [rires], mais je les aime quand même, je n'arrive pas à m'en défaire. Il y a beaucoup de gens qui donnent des livres aux bibliothèques, mais moi, je ne peux pas* ».

Si certains lecteurs reconnaissent avoir surmonté l'attachement au livre imprimé ou la nostalgie du livre en tant qu'objet en développant l'emprunt en bibliothèque, il est courant que cet emprunt mène à l'achat. Ce livre fera partie de leur collection personnelle et pourra circuler dans leur cercle social car, rappelons-nous, le livre est pour nos interviewés un objet à partager. Sylvie déclare : « *Un livre que j'adore, ou que j'ai bien aimé, je vais peut-être l'acheter après, et je pense même que si je le lisais sur une liseuse, si je l'adorais, je l'achèterais en papier pour pouvoir l'exposer. Ainsi, si un jour mes enfants veulent le lire, ils sauront que ce livre est très bien et qu'il est là* ». Si le livre acquis peut être vu comme un héritage pour sa descendance, les nouvelles générations apprécieront-elles ? À ce sujet, Arlette doute : « *il va falloir vider la maison, et je vois que tous les livres que j'ai là, ils n'intéressent pas les enfants. Ce sont des choses qu'on a achetées en disant "ça, c'est une belle collection, on pourra la laisser aux*

enfants...” Les petits lisent les livres d’aujourd’hui ; nous lisons les livres de nos grands-parents, ceux de la bibliothèque familiale, mais mes petits-enfants ne vont pas la reprendre, pas du tout ».

Le livre numérique : le stockage et la mobilité, mais à un prix élevé

Comme le montrent les récits des interviewés, les aspects positifs du livre numérique reprennent les avantages prônés par les discours ambiants sur la légèreté du fichier numérique autorisant une forte capacité de stockage ainsi que sur la portabilité qui autorise une lecture nomade. Pour autant, comme on le sait, tout ce stockage ne donne pas forcément lieu à une lecture effective, comme le relève le responsable de la médiathèque de Pollionnay : « *Dans ma vie, je n’aurai pas le temps de tout lire... Pourquoi je fais ça ? Du coup, la liseuse permet de cumuler. Je connais des gens qui cumulent aussi des CD : ils gravent, gravent, gravent, et ils n’auront jamais le temps de tout réécouter. Mais, quand on a des mégas disponibles, on peut continuer* ». Marion se montre plus sceptique : « *L’intérêt est qu’on a un choix immense, mais en même temps je me dis qu’on a trop de choix : est-ce que c’est nécessaire ? Je ne suis pas sûre que ce soit nécessaire, parce que finalement, c’est comme toutes les choses : les chaînes de télé, on en a une cinquantaine, mais finalement on en regarde trois, toujours les mêmes* ».

Encadré 5. La notion de mobilité. Si la mobilité constitue, selon Éric Le Breton, « *une forme élémentaire de la vie quotidienne* » et « *une matrice de toutes les expériences sociales* »¹⁹, elle a pris une ampleur particulière dans la société actuelle, dans laquelle

19. Éric Le Breton, « Homo mobilis », in Michel Bonnet, Patrice Aubertel (dir.), *La ville aux limites de la mobilité*, Paris, Presses universitaires de France, 2006 (coll. Sciences sociales et sociétés), p. 26.

elle est particulièrement valorisée²⁰. Robert Castel observe qu'autrefois une personne qui se déplaçait beaucoup était perçue de manière négative par la société²¹. En revanche, aujourd'hui la mobilité est souvent associée à des valeurs de liberté, en devenant un symbole d'ouverture et de progrès qui favorise l'insertion dans la vie sociale. Les individus parviennent ainsi à se déplacer et à s'adapter plus facilement qu'auparavant à de nouveaux espaces physiques, sociaux et/ou virtuels.

Les interviewés reprennent également des discours ambiants sur la question de l'accès facilité aux contenus tout en y apportant des nuances. L'accès aux contenus est perçu comme facilité pour les titres classiques, notamment par ceux qui l'associent aux devoirs scolaires, surtout lorsque ces titres ne sont pas disponibles en bibliothèque et que les parents ne veulent pas investir dans l'achat d'un livre qui sera lu de manière ponctuelle. Par ailleurs, l'accès aux titres classiques numérisés donne l'occasion de les revisiter, comme le remarque Alain, propriétaire d'une liseuse : « *Au départ, j'ai téléchargé tous les livres libres de droit, et c'était marrant parce que ça m'a fait relire plein de livres anciens. J'ai beaucoup aimé retrouver tous ces vieux livres que j'avais oubliés* ». L'accès est perçu comme facilité également pour les contenus rares, les livres en langue étrangère et certaines nouveautés, d'autant plus qu'on se situe loin des centres d'approvisionnement classiques. C'est le cas de Julie, qui habite à la campagne, à l'est de Lyon : « *On a accès gratuit à tous les livres qui sont tombés dans le domaine public, et on a accès aux*

20. Jean Rémy, « Mobilités et ancrages : vers une autre définition de la ville », in Monique Hirschhorn et Jean-Michel Berthelot (dir.), *Mobilités et ancrages : vers un nouveau mode de spatialisation ?*, Paris, Montréal, Éditions L'Harmattan, 1996 (coll. Villes et entreprises), p. 138.

21. Robert Castel, *L'insécurité sociale : qu'est-ce qu'être protégé ?*, Paris, Seuil, 2003 (coll. La République des idées).

nouveautés. J'aime bien le fait de pouvoir vraiment me procurer les nouveautés tout de suite, sans me déplacer... L'inconvénient est que je pense que je dépense plus d'argent, parce que j'achète plus facilement des livres, donc ce n'est pas bon pour mon porte-monnaie [rires] ». L'accès au contenu sur support numérique fait cependant l'objet de critiques : les interviewés considèrent que l'offre numérique reste assez limitée, car il n'y a pas suffisamment d'ouvrages techniques et les nouveautés ne sont pas toujours disponibles en version numérique.

Un autre inconvénient associé à l'accessibilité concerne le prix du livre numérique. En effet, les lecteurs numériques interrogés ne sont pas de grands acheteurs de livres numériques, car ils trouvent que leur prix est élevé. Ils ne demandent pas la gratuité, mais un prix « raisonnable ». Ce prix devrait être similaire ou inférieur au livre de poche. Maurice affirme : « *Avec le livre numérique on ne peut pas profiter du prix de poche. Les livres d'il y a 3 ou 4 ans qui sortent en livre de poche, au lieu de coûter 20 euros, coûtent 8 euros. En revanche, en version numérique on les achète à 18 euros. C'est bizarre. Du point de vue de l'économie, un livre qui vient de paraître, on le trouve à un prix normal, d'accord, mais pour les autres, on ne peut pas les avoir à 9 euros. Et de toute façon, eux, ils les ont : je suppose qu'au niveau des impressions, tout est numérisé, ce n'est pas une question de scanner le papier* ». Cette demande d'un prix « raisonnable » est justifiée par le fait que le livre en version numérique est plus économique à produire que le livre en version imprimé. Au prix élevé s'ajoute la complexité du processus d'achat. Le responsable de la médiathèque de Pollionnay soutient : « *Je trouve même que c'est compliqué d'acheter des livres. Il y a des incertitudes sur la transmission des titres, on ne sait pas s'il faut garder le code ou non* ». Cette confusion est aussi présente dans le prêt en bibliothèque.

Un troisième inconvénient est la contrainte de circulation. Nous faisons référence à la difficulté à prêter et à échanger des livres numériques : une pratique courante, nous l'avons vu, en ce qui concerne les livres imprimés. Marion raconte : « *Le dernier roman que j'ai lu, je l'ai emprunté à la bibliothèque. C'est un bouquin que je vais acheter parce que j'ai envie de le faire partager. Ça, je trouve que c'est dommage, je trouve [qu'avec le livre numérique] on arrive à individualiser encore plus la lecture, qui est déjà quelque chose d'individuel à la base. Mais elle fait partie de choses que, même si elles sont individuelles, on peut partager. Alors que là, on ne peut pas... Je trouve que c'est dommage parce que quand on aime un livre, c'est bien de pouvoir le donner et le faire découvrir à quelqu'un* ».

Un quatrième inconvénient, moins mentionné, concerne une condition numérique : la pratique de lecture numérique laisse des traces et, comme toute action enregistrée sous forme de données informatisées, elle est soumise à une possible surveillance : elle peut être consultée, triée, classée et diffusée. Pauline raconte : « *Une autre chose à améliorer est le côté flicage. Ils historisent tout. C'est pour ça que je ne fais pas de choses sur Facebook, que je n'ai pas de Twitter, parce que je n'ai pas envie d'exposer toutes mes données... Bon, ça ne m'a pas empêché de lire [des livres numériques], mais ça m'a ouvert les yeux... Ils savent tout de vous, si vous achetez le livre, ce que vous lisez, à quelle heure vous le lisez, combien de temps d'affilée vous le lisez. À un moment on va vous dire : "Ah ! votre télé, ça vous a ennuyé, car vous avez lu 3 fois pendant les heures de grande écoute" ».*

Encadré 6. Le livre-audio, la lecture en continu. Florence :
« *Le livre-audio, je l'écoute dans la voiture pour les grands déplacements. Dans ce cas, c'est difficile de se servir de la liseuse*

[rires]. Ce sont des usages que je trouve complémentaires... Si je peux écouter un livre-audio pendant 3 heures de route, je suis très contente qu'il existe des livres-audio. Ce week-end on descend au sud avec mon mari. J'ai emprunté 3 livres-audio. Je lui ai dit : "choisis ce que tu veux écouter". Et maintenant il s'est mis aussi à écouter. Il aime bien. Il faut juste chercher un livre qui nous plaise à tous les deux et c'est parti. Le livre-audio, je l'utilise aussi pour le repassage ». Et les bibliothécaires de reconnaître l'importance des nomades parmi leur public : « C'est vrai qu'il y a pas mal de personnes à Meyzieu qui prennent les transports en commun pour aller sur Lyon et qui, du coup, sont contentes d'avoir une offre pour la liseuse. On a ce public aussi »²².

L'immatérialité du livre numérique n'offre pas la même expérience de contact ni le même attachement que nombre de lecteurs ressentent avec les livres imprimés. Pour la responsable numérique de la médiathèque de Meyzieu, cette caractéristique pourrait être, paradoxalement, un argument pour soutenir l'initiative de prêt de livres numériques par les bibliothèques. Elle précise : « *Le livre numérique, on le lit, on le rend à la médiathèque, et c'est très bien. Je trouve que c'est très adapté à un usage consommateur. C'est une location, en quelque sorte* ».

La liseuse : investie positivement par son envie de lire

En dehors de certaines fonctionnalités – notamment la prise de notes et le téléchargement de livres, qui s'avèrent des tâches complexes pour certains interviewés –, la plupart des lecteurs enquêtés considèrent que la liseuse est simple à manœuvrer. Les résultats du questionnaire administré par la médiathèque de Meyzieu

22. Extrait de l'entretien avec la responsable numérique de la médiathèque de Meyzieu.

aux emprunteurs de liseuses sont semblables : 85 % d'utilisateurs considèrent que la liseuse est facile à utiliser²³.

Parmi les fonctionnalités offertes par les liseuses, les options les plus utilisées sont le réglage de la lumière – qui autorise une lecture de soir sans déranger – et, en deuxième lieu, le grossissement des caractères – potentiellement intéressant pour les personnes avec des problèmes de vue. Cette expérience est également partagée par les lecteurs de la médiathèque de Meyzieu²⁴. Cependant, dans certains modèles de liseuses, cette dernière option pour les personnes malvoyantes est limitée car, bien qu'on puisse grossir les caractères, les boutons de manipulation ne sont pas adaptés pour ces cas. La responsable de la médiathèque d'Aveize raconte : « *Par exemple, il y a une personne qui est malvoyante et qui emprunte des livres avec de gros caractères. Mais ce n'est pas toujours suffisant ; donc, je lui ai proposé la liseuse... Une fois qu'elle est sur le livre, ça va, mais elle est incapable de l'utiliser seule à cause de ces boutons qui ne sont vraiment pas pratiques. Je me suis dit : "la liseuse peut servir aussi pour un public avec des problèmes visuels", mais en fait elle n'a pas été conçue pour ça* ».

L'option « dictionnaire » n'est pas très utilisée. La plupart des lecteurs lisent en français et ils trouvent que le dictionnaire est trop basique, car les mots les plus « sophistiqués » ne sont pas compris. Sylvie est la seule interviewée qui apprécie cette fonctionnalité : « *Il y a une chose que j'aime bien sur la liseuse, c'est que s'il y a un mot qu'on ne connaît pas, on peut appuyer dessus et ça affiche la définition. Donc, au lieu d'aller chercher dans le dictionnaire ou de se dire "allez, je le note et je le regarde dans 3 jours sur le dictionnaire" alors qu'après on ne se rappelle pas,*

23. Mabel Verdi Rademacher, *op. cit.*

24. Les résultats montrent que l'option la plus utilisée est la lampe (52 % de cas), suivie de la modification de la taille ou de la police (33 %), *ibid.*

on appuie sur le mot et voilà, on a la définition ». D'autres interviewés comptent se servir du dictionnaire lors d'une lecture en langue étrangère. Pauline imagine : « *Ça ouvre plein de possibilités parce qu'il y a le dictionnaire intégré, et comme j'ai l'objectif de parler l'anglais correctement et d'étudier d'autres langues, je me dis que pour essayer de se mettre dans la littérature anglaise, c'est pas mal parce que dans un seul outil on a le dictionnaire en même temps. Il ne faut pas sortir le dictionnaire, ou se lever à chaque fois, ou avoir un carnet pour noter les mots, c'est immédiat, et ça, je le trouve bien* ».

L'option de prise de notes n'est pas non plus très populaire. Elle est exclue pour ceux qui empruntent une liseuse en bibliothèque, soit parce qu'ils n'y sont pas intéressés ou ne connaissent pas le système, soit parce qu'après ils ne peuvent pas récupérer leurs notes. Parmi ceux qui sont propriétaires d'une liseuse, cette pratique n'est pas non plus très répandue. Quand c'est le cas, le stylet est un bon complément pour le confort d'écriture sur la liseuse. Arlette – lectrice multi-équipée qui lit intégralement en version numérique – constitue l'exception. Elle raconte : « *Je trouve que, du point de vue du confort de lecture, c'est très intéressant, de pouvoir prendre des notes. Avant, avec les livres, j'avais des post-it partout, et je ne les récupérais pas, c'était trop compliqué après de récupérer ça, tandis que maintenant je transfère ça sur l'ordinateur, je crée mon petit fichier et du coup je peux l'utiliser très facilement... Je prends mes notes de lecture sur la liseuse, et ensuite je les transfère sur l'ordinateur et sur la tablette. Je les ai partout* ». En revanche, d'autres lecteurs équipés de liseuses qui ont l'habitude de prendre des notes continuent à le faire sur support imprimé. Lucie témoigne : « *Il y avait un passage de Victor Hugo qui m'intéressait, mais je l'ai recopié quelque part... Peut-être il y a un moyen de faire des annotations mais je ne l'ai jamais fait. Ça ne me vient pas à l'esprit, parce que les livres, je ne les note pas* ». Nous constatons donc que, d'une part, il existe une

méconnaissance de l'option et que, d'autre part, cette pratique est absente même dans les lectures en version imprimée. Cela met en évidence que les pratiques de lecture en version imprimée et en version numérique ne sont pas tellement différentes les unes des autres, car les options de la liseuse sont utilisées dans la mesure où ces pratiques étaient déjà présentes dans la lecture sur support imprimé.

Les avantages de la liseuse et les manipulations qu'elle autorise expliquent le fait qu'elle est privilégiée comme terminal de lecture numérique. Pour nombre d'interviewés elle offre un confort de lecture comparable – et parfois même supérieur – à celui du livre imprimé, notamment lorsqu'il s'agit de livres de nombreuses pages (les « gros pavés »), ainsi pour Pauline : « *Ce qui était agréable, c'est que c'était encore l'hiver, et quand on bouquine dans le lit, on a juste une main qui sort et avec un seul doigt on peut tourner les pages. Ça, c'est super agréable* ». Contrairement à d'autres objets techniques, la liseuse valorise en outre l'acte de lecture en lui offrant un cadre structurant. Pierre raconte : « *Ce n'est pas un ordinateur, on lit et on sait qu'on ne va pas avoir de la pub. Ce n'est pas comme une tablette ou un ordinateur, où il y a tout le temps quelque chose qui bouge, qui apparaît, qui fait du bruit... Ici, on prend son temps, on laisse la page ouverte et elle ne bouge pas. Si on ne veut pas tourner, elle ne tourne pas* ». Alain partage cette opinion : « *La liseuse n'est pas soumise au temps comme les autres médias, qui tous sont connectés. Il n'y a pas l'heure dessus, elle n'est pas connectée, alors qu'aujourd'hui la montre est connectée, l'iPhone est connecté, tout est connecté mais pas ça. Donc, ça reste un objet, un livre* ». En effet, même si sur la liseuse il y a une connexion minimale qui permet de télécharger des livres et parfois d'autres applications, elle reste un terminal consacré presque à l'usage unique de la lecture. C'est l'expérience du responsable de la médiathèque de Pollionnay : « *À ceux qui me disent souvent : "il n'y a pas l'odeur du papier, il n'y a pas*

le plaisir du contact”, je leur réponds que ma liseuse, je l’ai depuis des années et que finalement j’ai le même rapport charnel qu’avec un livre papier, parce que le plastique est doux. Elle n’est pas personnalisée comme le papier, mais elle peut avoir des marques d’usure tout comme un livre, et on peut y être attaché comme à son livre. Finalement, à chaque fois on se rend compte qu’il y a des obstacles symboliques et qu’ils sont très, très forts ». Alain développe une opinion similaire : « *Je ne lis jamais sur la tablette, je ne m’en sers jamais comme d’une liseuse, parce que j’ai l’habitude de ma liseuse. Je n’ai pas de livres enregistrés sur la tablette. En revanche, ça, c’est mon livre, voilà [il montre sa liseuse]. Ce n’est jamais le même, mais c’est mon livre, c’est ça qui est bien ».* Il est intéressant d’observer que, pour les lecteurs numériques propriétaires d’une liseuse, l’attachement au livre imprimé et la critique de l’immatérialité du livre numérique sont surmontés. Certains habitués voient dans leur liseuse un « objet » livre.

Les critiques négatives à propos de la liseuse se focalisent sur le prix, sur la perte des repères caractéristiques du livre, et sur le manque de contrôle du dispositif.

Le manque de contact matériel fait qu’il n’est pas possible de mesurer l’avancement de la lecture de la même façon qu’avec le livre imprimé. Bien que le pourcentage de la lecture s’affiche toujours, les lecteurs ne peuvent pas mesurer physiquement le volume de ce qu’ils ont déjà lu. Florence raconte : « *Je trouve qu’il est difficile de savoir où on en est dans le livre. Même s’il y a des outils de pourcentage de lecture, dans ma tête j’ai l’impression de tourner sans cesse la page : je savais qu’il me restait 20 pages, mais j’avais l’impression d’avoir déjà tourné 20 fois la page. On n’est pas dans la même logique physique. Mais bon, ça, ce n’est pas grave, on s’habitue ».* Cette difficulté à maîtriser la lecture a été également identifiée dans l’étude de Françoise Paquienséguy et Mathilde Miguet. Elles notent : « *Nos lecteurs ont perdu, non*

*pas la page que la mise en page simule, mais le codex et se sentent finalement pris dans un volumen dont ils ne parviennent pas à maîtriser l'ampleur »²⁵. Par ailleurs, les lecteurs expriment un manque de repères visuels ; il devient difficile de retrouver certains passages. Marion explique : « *Ce qui m'a gênée aussi, c'est que j'aime bien revenir sur certaines pages ou feuilleter un petit peu après. Là, c'est sûr on peut feuilleter, mais ce n'est pas pareil, on ne se retrouve pas assez facilement. J'ai une mémoire assez visuelle ; en fait, quand je vais chercher un passage, je sais exactement où il est dans le livre, sur la page, s'il est en haut ou en bas. J'ai l'impression d'avoir moins de mémoire visuelle avec un livre numérique qu'avec un livre papier.* » Le manque de la quatrième de couverture et/ou d'un résumé qui présente le livre en question, ou encore d'une maquette claire, font aussi l'objet des critiques des lecteurs. Florence témoigne : « *J'étais gênée par des choses très pratiques, de style. Je ne comprenais pas la mise en page. J'étais dans le chapitre, en pleine page et puis je tournais la page, j'avais un petit bout de texte comme ça, et je me disais "je suis en fin de chapitre". Mais, en fait, quand je tournais, je n'étais pas en fin de chapitre* ». Enfin, le manque de contrôle du dispositif de lecture peut également créer des difficultés. Pour certains lecteurs, l'écran tactile est peu réactif en comparaison de la tablette, tandis que pour d'autres, l'écran tactile est trop réactif, ce qui fait que les pages tournent involontairement. Des problèmes techniques et de manipulation ont aussi été rapportés, notamment la difficulté à transférer les notes et à naviguer entre les chapitres.*

Selon les modèles achetés ou empruntés, les performances des liseuses sont différentes et certaines fonctionnalités sont encore « inférieures » à celles du livre imprimé. Le responsable de la médiathèque de Pollionnay évoque à ce titre : « *Le livre*

25. Françoise Paquienséguy, Mathilde Miguet, *op. cit.*, p. 29.

électronique, on le juge à cette époque-là, alors qu'on sait qu'il est en cours d'évolution ». En revanche, pour le responsable de la BDP de la Loire ce dispositif est déjà assez stabilisé : « *J'ai acheté une liseuse très tôt. La première génération m'a complètement déçu, il y a 15 ans, et j'ai abandonné très vite parce qu'il n'y avait pas l'offre éditoriale. Techniquement, c'était encore très lourd. Par contre, avec la nouvelle génération, il y a 5 ans, il y a des améliorations de détails, d'ergonomie, de durée de vie, d'autonomie, des choses comme ça. Je pense qu'au niveau de la technologie on a une chose très stable. De même, il y a une offre numérique qui est abondante, en gratuit et en payant* ». L'opinion favorable du responsable de la BDP de la Loire à propos de l'offre numérique est moins partagée par les interviewés : si la plupart des lecteurs ont l'impression que le dispositif est assez stabilisé – quoiqu'il y ait toujours des améliorations à faire –, ils considèrent que l'offre éditoriale n'est pas mûre.

Encadré 7. Le numérique et le pur nomade. Pour certains interviewés, la liseuse est exclusivement destinée à un usage nomade. Le fait d'être exposé en permanence aux écrans et d'associer l'écran au travail explique que certaines personnes évitent son usage en mode « sédentaire ». Le responsable de la BDP de la Loire raconte : « *Je voyage beaucoup, et je ne me sers de ma liseuse que quand je suis en déplacement. C'est une alternative kilo-livre. Quand je suis dans mon bureau, je passe quand même 50 % de mon temps face à un écran ; si je peux m'éloigner, c'est donc une bonne chose. On a déjà un usage de l'écran qui est très important, qui pour moi personnellement est excessif, et si on fait des statistiques, il est prédominant. Alors, je n'ai pas envie de rajouter des usages personnels de l'écran en plus de mes obligations professionnelles* ».

La tablette : lecture du journal et navigation rapide

Chez nos lecteurs, le taux d'équipement des tablettes est le même que pour les liseuses : un peu moins de la moitié de nos interviewés en possèdent une (7/20). En revanche, seulement trois personnes sont équipées de ces deux dispositifs.

Au sein des bibliothèques, les tablettes sont moins présentes que les liseuses (6 bibliothèques sur 10 ont des tablettes et 9 sur 10 ont des liseuses). Elles ne sont pas disponibles pour le prêt mais seulement pour la consultation sur place, et leur usage n'est pas destiné à la lecture numérique. Les principaux usages de la tablette au sein des bibliothèques concernent les applications ludo-éducatives et les ateliers. Les premières s'adressent principalement aux enfants, tandis que les seconds sont destinés aux adultes.

Encadré 8. Le cas particulier des tablettes en bibliothèque.

Dans notre corpus, les usages des tablettes ne se focalisent pas sur la promotion du livre numérique. Les tablettes sont consacrées principalement aux applications ludo-éducatives, aux ateliers et à la lecture de la presse et des magazines. En ce qui concerne les applications, l'offre est orientée vers les enfants sous la forme d'animations. L'utilisation de livres enrichis – notamment à travers les contes numériques – est une manière de promouvoir la lecture numérique. Les ateliers s'adressent soit aux enfants, soit aux adultes, pour des formations numériques ciblées, et à ces deux groupes simultanément pour la découverte des applications ludo-éducatives. Les retours d'expérience que l'on a pu enregistrer sont mitigés pour l'offre de tablettes. Le responsable de la médiathèque d'Aveize constate : *« Finalement, les gens ne consultent pas autant que ça, mais dans les animations il y a toujours du monde, et les parents aiment beaucoup... Je sens que les parents sont plutôt demandeurs de ce genre d'expériences. Je trouve que j'ai rempli mon rôle de montrer aux gens*

d'autres univers et d'essayer de chercher des choses un petit peu intéressantes, mais c'est vrai que du point de vue de l'utilisation, la tablette n'est pas très sollicitée dans la médiathèque ». Constat similaire à Grenoble : « Avec les tablettes, on a voulu faire une sélection des applications qu'on proposait au public pour tester... Avant, elles étaient au rez-de-chaussée, mais les gens les poussaient pour pouvoir lire le journal alors qu'on proposait le même journal sur tablette. Ça ne les intéressait pas... On s'est rendu compte que ça ne marche pas du tout ; du coup, on va faire un bilan plus approfondi pour passer à une autre étape. Pourquoi ? Il y a eu au début des problèmes techniques, c'est un dispositif avec lequel on ne s'identifie pas... La ville ne peut pas laisser un accès ouvert à Internet, parce que sinon n'importe qui peut se connecter à n'importe quoi, et on ne pourra jamais retrouver sa trace. Cela n'est pas possible dans un service public. On a donc été très restreints. Elle ne trouve pas du tout son public ». En raison de la connexion à Internet qu'elles rendent possible, les tablettes nécessitent des dispositifs spécifiques, peu satisfaisants, comme l'explique le responsable de la BDP de la Loire : « Au nom de cette sécurité-là, on doit mettre en place beaucoup de stratégies, des contraintes qui limitent. Il y a des DRM sur les documents, mais il y a aussi beaucoup de DRM à d'autres niveaux. Ainsi, le DRM du côté de l'institution vient s'ajouter aux DRM qui sont déjà sur les ressources : ça fait qu'aujourd'hui on ne peut pas utiliser les ressources numériques comme n'importe qui lorsqu'il accède à Internet ; autrement dit, l'Internet institutionnel reste très contraint ».

Dans l'usage privé, nos lecteurs équipés de ce dispositif l'utilisent principalement pour lire le journal et pour naviguer sur Internet, surtout quand il s'agit de chercher une information de manière rapide. Pour certains interviewés, les tablettes sont associées

davantage à la jeunesse. Maurice raconte : « *Mes enfants, ça les fait rire : papa et sa liseuse, c'est un truc de vieux, ça. Ils ont des tablettes* ». Même chez les multi-équipés, la liseuse reste l'outil privilégié pour lire des livres numériques. Il est intéressant de souligner que nos grands lecteurs multi-équipés n'ont pas le même comportement que les enquêtés de l'étude menée par Hadopi. Ce rapport précise : « *Les gros lecteurs ont plus tendance à mixer les terminaux de lecture* »²⁶. Au contraire, nos résultats sont semblables à ceux publiés par Françoise Paquiénéguy et Mathilde Miguet, pour qui la liseuse « *est sans concurrence directe avec la tablette* »²⁷.

Les commentaires par rapport à la tablette prennent comme point de comparaison l'ordinateur et la liseuse. Un des avantages de la tablette est la mobilité qu'elle autorise en comparaison avec l'ordinateur. Cette mobilité est appréciée à l'intérieur de la maison, mais également en voyage. Robert raconte : « *On peut l'amener partout, c'est moins grand qu'un ordinateur. Avant, quand on partait en vacances, on amenait l'ordinateur, mais c'était plus lourd, plus volumineux. Avec la tablette, même si on s'arrête au cours de la route, elle est moins exposée si elle reste dans la voiture* ». Un autre avantage est la rapidité d'accès à Internet pour consulter la presse, les e-mails, et pour la recherche d'une information précise. L'écoute de *podcasts* et le stockage de photos sont des usages moins répandus. Les interviewés considèrent que la tablette ne remplace pas l'ordinateur, car les fonctions bureautiques ne sont pas performantes. Si les bandes dessinées, les livres d'art, les livres de bricolage et en général tous les livres qui contiennent des images et des couleurs ne sont pas des lectures appropriées pour une liseuse, elles ne sont pas non plus très privilégiées dans les tablettes. Arlette en témoigne : « *Les livres numériques, ça m'a*

26. Hadopi, *op. cit.*, 2014.

27. Françoise Paquiénéguy, Mathilde Miguet, *op. cit.*, p. 26.

gênée pour les livres d'art. Ça, je le prends encore en papier. Oui, sur la tablette ou l'ordinateur on peut voir un livre d'art, mais on n'en profite pas de la même manière ». Nous rappelons que cette lectrice est multi-équipée (liseuse, tablette, ordinateur et smartphone) et qu'elle fait presque la totalité de ses lectures en version numérique. Nonobstant, lorsqu'il s'agit de lire des livres dans lesquels l'image est particulièrement prégnante, elle privilégie la lecture en format imprimé.

Comparée à la liseuse, la tablette gagne en réactivité. Cependant, son écran plus lumineux, et par conséquent plus fatigant que l'encre électronique de la liseuse, l'empêche d'entrer en concurrence avec cette dernière. En effet, nous avons trouvé des lecteurs qui avaient essayé la lecture de romans sur tablette, mais qui l'ont délaissé, ainsi Maurice : *« J'ai aussi une tablette, un iPad sur lequel j'avais téléchargé un livre. C'était un gros livre, et je me suis dit : "dans la tablette ce sera bien". Mais, finalement, je n'arrivais plus à m'endormir, je pense, à cause de la luminosité de la tablette. J'ai réessayé une autre fois, mais ça n'a pas marché* ».

Enfin, la tablette étant un dispositif connecté, elle peut nuire à l'attention du lecteur. À cet égard, nous partageons l'observation de Françoise Benhamou que *« passer de la liseuse à la tablette n'est pas indifférent. La liseuse propose la duplication de l'expérience de lecture du livre imprimé, tandis que la tablette, qui supplée le jouet au pied du sapin au moment des fêtes, met le texte en concurrence avec le jeu, et le livre avec le journal, dans un contexte où l'inattention prévaut »*²⁸.

28. Françoise Benhamou, *op. cit.*, p. 21.

2.4 Lecture numérique et lecture imprimée : la lecture, toujours

La combinaison des supports de lecture, numérique et imprimé, ressort de l'analyse du questionnaire soumis par la médiathèque de Meyzieu aux lecteurs qui empruntaient des liseuses. En effet, face à la question « *vous pensez que d'ici quelques années... ?* », 86 % de personnes ont déclaré qu'elles pensent lire sur support numérique *et* imprimé. Ce double choix est prédominant chez les hommes comme chez les femmes, indépendamment de leur âge. Nous n'avons pas identifié de lecteurs qui pensent lire uniquement sur support imprimé²⁹.

Cette multiplicité des supports indique que la motivation à lire prédomine sur le choix du support et que s'il y a une possibilité d'élargir les contextes de lecture (la nuit, en mobilité, en voiture avec le *livre-audio*³⁰ par exemple, etc.) grâce à de nouveaux dispositifs : les grands lecteurs s'en saisissent, tout naturellement. Pour ces lecteurs, la combinaison des modes prévaut, ainsi Lucie : « *Mais en même temps cela ne veut pas dire qu'on lit seulement des livres sur la liseuse. On amène des livres papier et en même temps la liseuse. On n'amène plus la valise de livres. Maintenant, quand on part en voyage, on prend la liseuse et 3 ou 4 bouquins que personne n'a lus pour pouvoir les échanger* ». Cette combinaison des modes de lecture peut s'accompagner d'une combinaison des pratiques numériques, comme l'explique le responsable de la BDP de la Loire : « *Pour la lecture, je préfère la liseuse. La tablette me sert à autre chose. Je pars en*

29. Mabel Verdi Rademacher, *op. cit.*

30. Le SNE a indiqué que, si le livre-audio ne représente encore que 1 % environ du marché du livre français, il constitue un « marché d'avenir pour le secteur de l'édition ». En effet, s'adressant à tous les publics, le livre-audio est accessible dans de nombreux formats, et il est adapté à la mobilité et à « la nouvelle gestion du temps et des loisirs », *Le fil du BBF*, 18 juin 2015.

voyage avec la liseuse, la tablette et le laptop, parce que quand je pars au Québec la mémoire de la tablette est vite saturée. Pour moi la tablette est une super commande, elle me sert à piloter mon système d'audio-vidéo à la maison, pour enregistrer un colloque, pour prendre des notes. La liseuse me sert à lire, et le laptop me sert à stocker. Je suis donc multi-usager des écrans, mais chacun a son usage spécialisé ».

Encadré 9. Le livre face au voyage. Le récit de Lucie donne un bon exemple du lien entre la mobilité physique et la lecture : « *Quand nous sommes partis faire le tour du monde, on a lu ou relu des livres en fonction du pays où on était... Donc, à chaque fois on prenait des bouquins, on les amenait avec nous et quand on arrivait dans un autre pays, on recevait un paquet et on renvoyait le paquet [de livres] déjà lu en France, et des amis ou ma famille nous renvoyaient des bouquins avec d'autres livres. Je pense qu'on aurait apprécié d'avoir une liseuse à ce moment-là, parce qu'elle nous aurait évité de porter bien de poids* ». Quant aux guides de voyage, Lucie raconte sa préférence pour la version imprimée et la manière dont elle conçoit cet objet en voyage : « *Un guide, on l'ouvre, on met des papiers dedans, on écrit des choses... Nous, on voyage beaucoup, et j'ai gardé tous les guides ; on a 3 cartons de guides et de cartes parce qu'en fait il y a des annotations. Le guide vit ; je veux dire que, pendant le voyage, il vit dans le sac, derrière dans la voiture, dans le train... Un guide, c'est une vie, il voyage en même temps que nous. En plus, on se le passe et voilà. En fait, il ne nous vient pas à l'esprit de le télécharger* ». Même lorsque le livre choisi pour le voyage ne concerne pas le pays visité, un lien de référence peut surgir entre la lecture faite et le lieu visité, une association devenue plus difficile avec les livres numériques. Colette observe : « *Quand je pars en voyage, je pars avec des livres. Quand je ne peux pas trop me charger, je me limite un peu,*

mais c'est vrai que c'est intéressant qu'après le livre reste attaché au lieu, à ce moment-là du voyage. C'est bien de relier le livre à un moment de la vie. Peut-être je peux avoir la même sensation avec le livre numérique, mais comme il est plus dématérialisé, on n'a pas la couverture, par exemple, cette couverture que je peux voir dans un magasin et qui va me marquer et me faire penser au voyage ».

L'étude publiée par le MOTif conclut que « la pratique de lecture de livres numériques semble s'exercer de manière assez diversifiée et aucun moment spécifique ne semble plus qu'un autre associé à l'activité de lecture numérique »³¹. Le récit d'Arlette donne un exemple de cette distribution : « Il y a des livres pour chaque moment. Le matin je lis plutôt des revues sur ma tablette, en faisant du vélo. Sinon, je ne ferais pas de vélo ! Après le déjeuner, je préfère lire la presse aussi sur ma tablette. Le soir des livres sur ma liseuse, et la nuit, ah ! Je n'ai pas pris une liseuse avec éclairage, ça ne m'intéressait pas. La nuit j'écoute des livres, comme ça il n'y a pas de lumière, c'est beaucoup moins fatigant. Avec les écouteurs, ça ne gêne pas mon conjoint. Il faut des livres faciles pour la nuit. Je les emprunte à la médiathèque, il y en a beaucoup. Sinon, il y a des périodes où j'écoute des podcasts ». Être propriétaire d'une liseuse n'empêche pas d'être usager-emprunteur de bibliothèque, comme le montre le récit d'Arlette. Et comme le confirme le responsable de la médiathèque d'Aveize : « J'ai une lectrice, par exemple, qui est très insomniaque, et elle a vraiment apprécié [la liseuse] la nuit parce qu'elle ne dérange pas son mari à côté. Elle lit tranquille, et il n'y a pas le bruit des pages qui tournent. Il y a la lumière intégrée, c'est parfait. Du coup, ses enfants lui en ont offert une à Noël, ce qui ne l'empêche pas de venir à la bibliothèque, parce qu'elle me dit : "dans la journée je lis

31. Dominique Boullier, Maxime Crépel, *op. cit.*

des livres papier, et la nuit, je lis sur la liseuse” ». Enfin, lorsque la pratique de lecture ne peut pas tirer des avantages du support numérique – c’est-à-dire lire en mobilité, lire de gros livres ou lire la nuit –, le livre imprimé reste, dans la plupart des cas, le format privilégié.

Encadré 10. Un emprunteur exclusivement numérique. Alain est équipé d’une liseuse et depuis que sa médiathèque propose l’offre de téléchargement de livres numériques, il ne se déplace plus : *« J’étais abonné à la bibliothèque sur les livres papier. Je ne pensais pas qu’on pouvait télécharger un livre pour une vingtaine de jours. Ça, ça m’a intéressé, parce qu’au départ j’ai téléchargé tous les livres avec des droits... La meilleure solution pour avoir des livres récents, c’est la bibliothèque : c’est extrêmement souple, c’est facile, on n’a pas besoin de venir ici, tout se passe à la maison. Donc, c’est super bien... À la médiathèque, je n’emprunte plus de livres papier. Ma femme oui, et moi non. Je ne viens pas à la bibliothèque, je reste face à l’ordinateur. Je choisis mes livres. J’utilise beaucoup le service de la médiathèque »*.

2.5 Modes de lecture en version imprimée ou numérique

La plupart de nos interviewés (13/20) considèrent que leurs manières de lire un livre imprimé et un livre numérique sont semblables, car ils transposent la pratique de lecture sur imprimé vers la version numérique, comme l’indique cette anecdote rapportée par Maurice : *« Je suis du style à prendre mon petit-déjeuner un peu à la rallonge, donc ça dure une heure avec le café, la tartine, la confiture, et pendant ce temps-là, j’ai un pupitre sur lequel je pose la tablette comme si c’était le journal papier »*. Alain

raconte quant à lui : « *Je n'utilise pas les options qui permettent de noter, de souligner... jamais. Je lis comme je lis un livre papier* ».

Un groupe plus réduit d'interviewés (7/20) signale que la lecture en version numérique diffère de celle en version imprimée. Leurs arguments sont en relation avec les changements perceptifs et sensibles qu'entraîne cette lecture immatérielle. C'est le cas de Marion : « *Je ne lis pas de la même façon que sur un livre papier, parce que je feuillette tout le temps le livre papier et pas la liseuse. C'est peut-être pour ça que j'ai l'impression de moins retenir avec la liseuse... C'est plus formaté, c'est moins un échange avec le livre* ». La perception de sa lecture est différente comme le rappelle Suzanne : « *Je trouve qu'il manque l'épaisseur de ce qu'on a déjà lu. On se retrouve toujours avec le petit cadre et la page, et on ne sait pas si on a bien avancé ou pas. Ce que j'aime aussi dans les livres, c'est que quand on avance dans l'histoire, on avance aussi physiquement, et non seulement dans le numéro de la page* ». C'est une lecture qui peut être perçue comme moins profonde et moins concentrée. Isabelle remarque : « *J'ai été surprise de pouvoir changer de page trop facilement. Du coup, en lisant Victor Hugo, qui a une œuvre avec beaucoup de descriptions, je me suis piégée moi-même à beaucoup tourner les pages alors que je voulais justement profiter de cette lecture. Mais, comme j'ai peu de temps, finalement peut-être qu'avec un livre normal j'aurais pris plus de temps pour aller au fond de chaque page* ». La transformation des sensations se traduit également dans une lecture plus rapide en version numérique qu'en version imprimée. Colette raconte : « *Du coup, on ne se rend pas compte de la vitesse à laquelle on lit, et on lit plus vite que dans les autres livres. J'ai eu l'impression d'avancer beaucoup plus vite... Je pense que c'est par rapport à la taille des caractères, parce que je l'ai beaucoup grossie* ».

2.6 Modalités d'acquisition des livres en version imprimée et/ou en version numérique

Pour un lecteur, il existe différentes manières de se procurer des lectures. Le prêt des livres en bibliothèque est la modalité la plus populaire parmi nos interviewés. L'achat de titres constitue la deuxième voie d'acquisition. Une troisième modalité consiste à les emprunter à des proches.

Pour nos interviewés, emprunter des livres à la bibliothèque est la manière la plus habituelle de se procurer des lectures. Cette modalité présente l'avantage de permettre l'accès en masse à un prix réduit. Cette offre est intéressante pour les lecteurs en général, et plus encore pour nos interviewés, qui sont de grands lecteurs. Colette raconte : *« L'avantage de la bibliothèque est que pour 10 euros par an, j'ai tous les livres que je veux. Je lis à peu près 7 à 10 livres par mois. S'il fallait que je les achète, ce serait un autre budget »*. Un autre avantage de l'emprunt en bibliothèque est qu'il résout le problème de stockage. Alain raconte : *« Je me suis approché de la médiathèque pour une question de coût, de stockage... Parce que je n'ai plus de place pour mes livres. J'ai un bureau encombré des bouquins partout et à un moment donné on s'est dit : "c'est ridicule, les livres restent là, ils ne servent à rien". D'où l'idée de la médiathèque, parce que c'est intéressant et en plus beaucoup moins cher. Le livre est quand même cher »*. Cependant, emprunter des livres à la bibliothèque n'empêche pas d'en acheter. En effet, la plupart de nos interviewés achètent des livres (14/20), mais ils ne le font pas de manière fréquente. Ils font cet investissement lorsqu'ils ne peuvent pas se procurer le titre en bibliothèque, soit parce qu'il n'y est pas, soit parce que le temps d'attente est trop long – surtout dans le cas des nouveautés. Valérie raconte : *« J'achète aussi des livres quand il n'y a pas d'accès aux nouveautés. Une fois j'étais le numéro 12 sur la liste d'attente, et*

donc je l'ai acheté. Ma fille aussi, quand elle ne trouve pas son bonheur en bibliothèque, elle achète ». L'accès aux nouveautés en format numérique est facilité pour les usagers éloignés des centres d'approvisionnement, ainsi Julie témoigne : « *Je lisais déjà énormément, toujours beaucoup, ça ne change pas. Si je n'avais pas de liseuse, j'aurais un livre dans mon sac. Je ne lis pas plus. Peut-être je lis plus de nouveautés parce que c'est plus facile d'accès pour moi que d'aller en ville acheter un livre ou d'aller à la bibliothèque. Là, c'est vraiment : j'entends parler d'un livre qui me plaît et hop, tout de suite je le télécharge. Il y a une librairie à Craponne, mais où j'habite, il n'y en a pas. Il y a une bibliothèque, mais elle n'est pas ouverte tout le temps. Je n'ai plus besoin de me déplacer, je peux acheter les livres directement, les télécharger directement* ».

Une autre raison qui incite les lecteurs à acheter un titre est le souhait de le garder et de nourrir leur bibliothèque personnelle ou familiale. Isabelle observe : « *J'achète les livres classiques pour faire un fonds : des classiques du théâtre, de la littérature ou du roman. Ce que j'appelle classiques, ce sont des romans que mes enfants liront, et que je relirai avec plaisir* ». L'achat répond aussi à l'envie de faire circuler le livre parmi ses connaissances. Marion témoigne : « *Le dernier roman que j'ai lu, je l'ai emprunté à la bibliothèque, et ça, c'est un bouquin que je vais acheter parce que j'ai envie de le faire partager... Je trouve que c'est bien quand on aime un livre de pouvoir le donner et le faire découvrir à quelqu'un* ». Ce récit montre le rôle que peut avoir la bibliothèque comme lieu de découverte, en incitant à un achat *a posteriori*.

La plupart des retraités interrogés reconnaissent acheter moins de livres pour deux raisons. D'une part, leurs ressources financières sont moindres, Margot témoigne : « *J'achète des livres, mais j'en achète moins depuis que je suis à la retraite, à cause du budget, on a moins d'argent. Mais j'en achète pour des cadeaux de Noël, et j'achète des livres de poche de temps en temps. Mais de*

beaux livres, je n'en achète plus ». D'autre part, ils disposent de plus de temps pour se rendre à la bibliothèque. Maurice raconte : « *J'achète aussi des livres papier. Moins quand même depuis que je suis à la retraite, parce que je viens souvent ici [à la bibliothèque], mais j'en achète 2 ou 3 par trimestre* ».

Quant aux modalités spécifiques d'acquisition des livres numériques, la plupart des lecteurs propriétaires d'un support de lecture numérique – principalement des liseuses – téléchargent des livres de manière gratuite. Cette observation rejoint les données collectées par Dominique Boullier et Maxime Crépel³². Il s'agit le plus souvent de livres « libres de droits » ou créés sous licence libre³³.

Une étude menée par l'Institut français d'opinion publique (IFOP), publiée en 2014, conclut qu'un tiers des lecteurs se procurent des livres numériques depuis des sites illicites. Ces lecteurs sont pour la plupart des « hommes jeunes, mais surtout qui ont un profil plus "technophile" que la moyenne »³⁴. Par ailleurs, Alexandre Lemaire observe que, de manière préventive, le développement du prêt numérique à travers les bibliothèques permet de réduire le piratage³⁵. Dans notre étude, le téléchargement des livres d'offres illégales n'est pas massif. Cette faible pratique est sans doute corrélée au profil de nos enquêtés, usagers des bibliothèques, grands lecteurs plus que technophiles. Deux personnes indiquent cependant se procurer des livres numériques par une voie illégale : « *Moi, clairement, je n'achète aucun livre, ma décision est liée à un acte politique* ». Quant à l'autre lecteur, il a saisi l'opportunité de se procurer des livres téléchargés par son réseau social. Il raconte : « *J'ai téléchargé des livres gratuits dans un*

32. *Ibid.*

33. De nombreux sites web proposent le téléchargement légal et gratuit des livres numériques. Projet Gutenberg, Ebooks gratuits, Livres pour tous, Gallica, Wikisource : « La bibliothèque libre », en sont des exemples.

34. Laurent Soual, *op. cit.*, p. 25.

35. « Bibliothèque et numérique : panorama d'Europe et au Québec », *ActuaLitté*, 14 juin 2015.

site sans DRM, donc ils sont gratuits. Puis, j'ai des amis qui m'ont donné des livres dont je ne sais pas comment ils les ont récupérés. Mais, bref, j'ai plein de livres qui sont à ma disposition, vous ne le direz pas [rires]. C'est très bien parce que c'est un peu cher quand même... Ça, c'est dommage... Je suppose qu'au niveau des impressions, tout est numérisé, ce n'est pas une question de scanner le papier... J'en ai acheté 4 ou 5 au début, mais ça pose un problème, on ne peut pas le passer à quelqu'un, ce qui est quand même le but du jeu : se partager les livres. J'aime bien les passer, et dire : "ça c'est bien, tu vas voir" ».

Le prix constitue un frein pour l'achat du livre lui-même, mais aussi pour l'achat du terminal de lecture, car au prix du dispositif, il faut ajouter l'achat des contenus. Certains lecteurs, comme Colette, attendent la gratuité : « *Si le téléchargement était gratuit, peut-être j'achèterais une liseuse. Quand on achète un livre, à la limite on le garde après, mais avec la liseuse, une fois que vous l'avez téléchargé il me semble que ce n'est pas pareil. Ça m'embête d'avoir investi pour le garder sur une liseuse, après on ne peut même pas le prêter. Donc, ce n'est pas la même chose, c'est surtout le prix du téléchargement qui me freine pour en acheter une* ». Reste que la majorité des lecteurs propriétaires d'une liseuse (5/7) achètent – avec des fréquences différentes – des livres numériques. Ces lecteurs correspondent à la moitié des interrogés « convaincus » par la lecture numérique (5/10). Ils sont plus nombreux à acheter des livres numériques qu'à payer un abonnement de lecture de presse en ligne. Le plus courant est l'achat du livre intégral. Une lectrice alterne ce type de consommation avec l'achat par chapitres. Lucie évoque à ce titre : « *J'ai commencé un ouvrage dont on peut télécharger le premier chapitre gratuitement. Là, ça fait 2 bouquins dont j'ai téléchargé le premier chapitre, et maintenant je vais les acheter. Sinon, on peut acheter chapitre par chapitre, et ça, je trouve intéressant, une chose qu'on ne peut pas faire avec un bouquin* ». Arlette et sa fille développent

d'autres pratiques : « *On s'arrange avec ma fille, on se le prête, on a le même code d'achat. Là, je ne me sens pas malhonnête du tout, car je trouve que c'est bien de se prêter des livres, alors qu'échanger la liseuse n'est pas commode : elle habite à Chartres. Du coup, ça, on peut le faire pour 2 ou 3 titres, mais pas plus que ça. Quand j'achète un livre, j'ai le droit de le lire dans 4 ou 5 supports. On arrive à partager le code, mais ce serait bien que ce soit plus ouvert. Bon, on a trouvé cette solution-là, et ça nous arrange toutes les deux* ».

Conclusion

Cet ouvrage propose une fenêtre pour étudier la manière dont les bibliothèques participent à la construction de la pratique de lecture numérique auprès de leurs usagers. Une fenêtre bien particulière : notre travail d'enquête a porté sur des établissements dont l'offre de lecture numérique est récente, 2012 pour la plus ancienne, 2013 pour la plupart. Il s'agit, pour l'essentiel, d'une offre de lecture « plaisir » étroitement associée au dispositif de la liseuse et implicitement adressée à un public adulte : les chartes de prêt des liseuses précisent le plus souvent que le lecteur doit être âgé de 18 ans ou plus et les contenus proposés relèvent assez peu souvent de la littérature pour la jeunesse. Autrement dit, l'expérience de lecture numérique proposée est essentiellement homothétique de la lecture de roman adulte sur support imprimé.

Partielle et modeste au premier abord, voire décevante pour certains, cette offre de lecture numérique s'inscrit dans une histoire de l'expérimentation du livre numérique en bibliothèque qui commence dès les années 2000. Si celle-ci paraît relativement stable, c'est essentiellement parce que l'offre éditoriale évolue peu et lentement. Or, pour les usagers-inscrits en bibliothèque susceptibles d'être intéressés par la lecture numérique, c'est le « contenu » qui prime ainsi que la capacité des objets techniques à élargir leurs contextes de lecture.

Les déclencheurs identifiés de l'expérience de lecture numérique en bibliothèque sont en effet la curiosité, la quête d'un contenu déterminé et le contexte de la pratique. Si les deux premiers déclencheurs n'assurent pas que l'utilisateur devienne un lecteur numérique, la volonté d'expérimenter la lecture numérique

pour pouvoir lire dans un contexte particulier – notamment en mobilité ou pendant la nuit – semble être un facteur plus prégnant. Cette prégnance s'explique par la jonction entre la forme (l'intérêt pour les caractéristiques et les fonctionnalités du dispositif) et le contenu (les lectures accessibles en version numérique). Cependant, plus largement, nous avons constaté que ce sont les livres qui ont attiré nos lecteurs vers le numérique et non la technologie en elle-même.

Dans plusieurs cas, les lecteurs ont expérimenté la lecture numérique à la suite des expériences (plutôt positives) qui leur ont été rapportées dans leur milieu social ou à travers la bibliothèque. Les cas où cette motivation ne trouve pas sa source dans le discours d'autres lecteurs sont plutôt rares. Ainsi, l'expérience est à la fois sociale et individuelle. Elle est sociale, car souvent c'est l'expérience des autres qui motive à tester la lecture numérique ; et, une fois le test fait, ces lecteurs socialisent à leur tour en partageant leur propre expérience. Elle est individuelle, car le bilan de l'expérience répond au niveau de satisfaction que la lecture numérique a généré chez eux, selon de nombreuses variables : les besoins, la pratique de lecture, l'équipement, la mobilité, entre autres.

L'effort des bibliothécaires pour élargir, toujours, l'offre de lecture en s'intéressant autant aux contenus, aux dispositifs de lecture qu'à la mise en partage des expériences, permet de proposer des découvertes de lecture numérique au terme desquelles trois postures se dessinent : les « convaincus », les « dubitatifs » et les « désenchantés ». Les « convaincus » sont devenus des lecteurs numériques. Au terme de l'expérimentation menée grâce à la bibliothèque, ils se sont équipés de leur propre terminal de lecture et l'ont incorporé dans leurs pratiques quotidiennes. Pour leur part, les « désenchantés » ont accédé à l'usage sans devenir des usagers. Certains d'entre eux focalisent leur critique sur des

aspects externes – l'offre, le prix, les fonctionnalités des terminaux de lecture –, tandis que d'autres se centrent plutôt sur des contraintes internes – la difficulté à maîtriser l'outil et l'incapacité à trouver dans la lecture numérique une fonction pratique qui ajoute un plus à la pratique de lecture traditionnelle. Si ces critiques trouvent une réponse, les « désenchantés » sont prêts à ressayer. Nous avons observé ainsi que les désenchantés sont déçus mais persévérants. Entre ces deux profils se trouvent les « dubitatifs », qui apparaissent comme des usagers occasionnels.

De façon générale, les usagers tentés par les dispositifs proposés par les bibliothèques ont un profil de grand lecteur de littérature et le support numérique constitue pour eux une aubaine pour prolonger une pratique bien ancrée. On pourrait, à ce titre, parler de néo-lecteur, nos interviewés multipliant les contextes de lecture grâce à l'incorporation du numérique. La pratique de lecture numérique n'implique pas un changement de contenu, mais plutôt le passage d'un support à un autre tout en maintenant une continuité dans la pratique de lecture. Ainsi aurions-nous identifié, dans notre cas d'étude, moins une lecture nomade que des lecteurs nomades. Autrement dit, ce serait moins les contenus qui se déplaceraient d'un support à l'autre, ou encore la pratique de lecture qui se déplacerait d'un champ cognitif à un autre, mais au contraire et simplement les lecteurs qui vagabonderaient en quête de leurs nécessaires approvisionnements en lecture. De ce point de vue, les bibliothèques, ancrées dans un territoire, pourront-elles aussi (re)devenir nomades ou resteront-elles contraintes de « reterritorialiser » le livre numérique, pour reprendre ici une formule de Benoît Epron¹ ?

1. Intervention lors de la journée d'étude *Exploiter les données d'usages en bibliothèque : pour quoi faire ?*, organisée à l'Enssib le 14 janvier 2016.

Bibliographie

Pierre Barbagelata, Aude Inaudi, Maud Pelissier, « Le numérique vecteur d'un renouveau des pratiques de lecture : leurre ou opportunité ? », *Études de communication*, 2014, n° 43, pp. 17-38. [En ligne] < <https://www.cairn.info/revue-etudes-de-communication-2014-2-page-17.htm> >.

Françoise Benhamou, *Le livre à l'heure numérique : papiers, écrans, vers un nouveau vagabondage*, Paris, Seuil, 2014.

Dominique Boullier, **Maxime Crépel**, *Pratiques de lecture et d'achat de livres numériques*, le MOTif, 2013. [En ligne]. < http://www.lemotif.fr/fichier/motif_fichier/488/fichier_fichier_etude_pratiques.lecture.et.achat.de.livres.numa.riques.pdf >.

Robert Castel, *L'insécurité sociale : qu'est-ce qu'être protégé ?*, Paris, Seuil, 2003.

Olivier Donnat, « La lecture régulière de livres : un recul ancien et général », *Le Débat*, 2012/3, n° 170, pp. 42-51. [En ligne] < <http://www.cairn.info/revue-le-debat-2012-3-page-42.htm> >.

Olivier Donnat (dir.), *Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique : enquête 2008*, Paris, Ministère de la Culture et de la Communication ; Éditions La Découverte, 2009.

Hadopi, *Étude des perceptions et usages du livre numérique - Étude qualitative*, 2014. [En ligne] < <http://www.hadopi.fr/actualites/actualites/etude-des-perceptions-et-usages-du-livre-numerique> >.

Hadopi, *Livre numérique et terminaux de lecture, quels usages ? – note d'analyse*, 2014. [En ligne] < <http://www.hadopi.fr/sites/default/files/Note%20d'analyse%20%C3%A9tude%20livre%20Hadopi.pdf> >.

Mariannig Le Béhec, Maxime Crépel, Dominique Boullier, « Modes de circulation du livre sur les réseaux numériques », *Études de communication*, 2014, n° 43, pp. 129-144. [En ligne] < <http://www.cairn.info/revue-etudes-de-communication-2014-2-page-129.htm> >.

Éric Le Breton, « Homo mobilis », in Michel Bonnet, Patrice Aubertel (dir.), *La ville aux limites de la mobilité*, Paris, Presses universitaires de France, 2006.

Hélène Michaudon, « La lecture, une affaire de famille », *Insee*, 2001, n° 777. [En ligne] < <http://www.youscribe.com/catalogue/documents/savoirs/sciences-humaines-et-sociales/la-lecture-une-affaire-de-famille-1960422> >.

Observatoire de la lecture publique, ministère de la Culture et de la Communication, *Bibliothèques municipales. Données d'activité 2012*, 2012. [En ligne] < <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Livre-et-Lecture/Actualites/Donnees-d-activite-2012-des-bibliotheques-municipales-synthese-nationale> >.

Françoise Paquienséguy, « Usages et consommation d'e-books en France : bilan des études françaises disponibles », *Séminaire Ebook AN 2 : Liseuses et Lecteurs*, 2013. [En ligne] < <http://f.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/876/files/2013/04/Bilan-des-e%CC%81tudes-dusages.pdf> >.

Françoise Paquienséguy, Mathilde Miguet, *Lectorat numérique aujourd'hui : pratiques et usages : résultats d'enquête 2011-2013*, Paris, Éditions des archives contemporaines, 2015.

Michèle Petit, « Lecture et relations », 2005. [En ligne] < <http://adbdp.web03.b2f-concept.net/spip.php?article=449> >.

Jean Rémy, « Mobilités et ancrages : vers une autre définition de la ville », in Monique Hirschhorn, Jean-Michel Berthelot (dir.), *Mobilités et ancrages. Vers un nouveau mode de spatialisation ?*, Paris, Éditions L'Harmattan, 1996.

Mariangela Roselli, Marc Perrenoud, *Du lecteur à l'usager. Ethnographie d'une bibliothèque universitaire*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2010.

Erich Schön, « La fabrication du lecteur », in Martine Chaudron, François de Singly (dir.), *Identité, lecture, écriture*, Paris, Bibliothèque publique d'information, 1993.

François de Singly, « Les jeunes et la lecture », *Bulletin des bibliothèques de France*, 1993, n° 4, pp. 84-86. [En ligne] < <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1993-04-0084-013> >.

SOFIA, SNE, et SGDL, « 5^e Baromètre sur les usages du livre numérique », 2015. [En ligne] < <http://livre.ciclic.fr/sites/default/files/fichiers/synthese.pdf> >.

Laurent Soual, *Le livre numérique en bibliothèque : état des lieux et perspectives*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2015 (coll. Bibliothèques).

Mabel Verdi Rademacher, « Bilan du prêt de liseuses à la médiathèque de Meyzieu ». Document non paru, 2015.

Stéphanie Vincent-Geslin, « L'appropriation des temps de déplacement », *Forum Vies Mobiles*, 2014. [En ligne] < <http://fr.forumviesmobiles.org/video/2014/03/18/lappropriation-des-temps-deplacement-2240> >.

Glossaire

Liseuse

« Le terme de liseuse désigne officiellement un “appareil portable doté d'un écran et destiné au stockage et à la lecture des livres numériques ou des périodiques” (*Journal officiel de la République française* n° 0081 du 4 avril 2012). La liseuse ne sert qu'à la lecture numérique, disposant d'un format plus petit, proche du format de poche. L'écran apparaît plus terne : utilisant la technologie d'affichage de l'encre électronique, il ne nécessite pas de rétro-éclairage (ce qui paraît moins fatigant pour la lecture et économise la batterie) ». [Dictionnaire de l'Enssib](#)¹

Numelyo

La bibliothèque numérique **Numelyo** a été créée par la Bibliothèque municipale de Lyon (BmL) en décembre 2012. L'initiative de numériser le patrimoine a commencé en 1995. Les premières actions se sont déroulées en partenariat avec la Bibliothèque nationale de France (BnF), outre quelques expériences faites de manière autonome. À partir de 2007, une numérisation de masse a été mise en place, suite à la signature d'un contrat avec Google. Le directeur de cet établissement rappelle : « *Ce qui est décisif dans l'histoire de Numelyo, c'est le contrat qu'on a passé avec Google pour numériser 550 000 volumes imprimés... À la fin de l'année 2014, Google avait numérisé 400 000 documents. Ces documents sont en ligne sur Googlebooks* ». La propriété des fichiers reste

1. À la différence des anciens modèles de liseuses, qui ne permettent pas l'utilisation de couleurs et d'images, les liseuses de dernière génération proposent des écrans couleur et la visualisation d'images.

cependant celle de la bibliothèque : *« Il n'y a pas de perte de la propriété de notre patrimoine. Si on dit qu'il y a une perte de patrimoine, et s'il y a 400 000 visites en une année, c'est qu'on n'a pas bien compris ce que c'est que le patrimoine »*. Les données de consultation des fonds patrimoniaux de la BmL sur Googlebooks atteignent en effet 64 millions par an. Le directeur commente : *« Vous imaginez, on est au-delà de tout ce qu'on a connu concernant l'accès au patrimoine. Ce sont des chiffres stupéfiants »*. Il précise : *« Le bilan que je peux faire de Numelyo est que c'est un potentiel extraordinaire qu'on mettra des années à exploiter. Je crois que nous sommes à moins de 5 % de son usage »*. La création de Numelyo répond ainsi au besoin de diffuser, de valoriser et de médiatiser la collection patrimoniale de la Bibliothèque municipale de Lyon. Son directeur explique : *« Il nous a semblé que, pour notre propre collection et pour sa diffusion la plus large possible, il fallait qu'on fasse un travail de médiation par rapport aux fichiers. Il nous a paru qu'il fallait contextualiser, expliquer, valoriser, relier, mettre en scène ; enfin, mener un travail de médiation autour de ces documents numérisés par Google, mais aussi d'autres documents que nous avons numérisés... Numelyo rassemble aujourd'hui des périodiques, des photographies, des estampes, des manuscrits et des livres imprimés »*. L'offre de livres numériques dans la BmL se centre ainsi exclusivement sur la numérisation et la valorisation du fonds patrimonial. Le directeur précise : *« Ici, on n'a jamais travaillé avec les ebooks ni avec le prêt de livres numériques, parce que l'équipe pensait que le modèle économique n'était pas bien posé. On est en position d'attente à cet égard, en nous disant que nous, on travaille avec Google. Cela a concentré l'effort de plusieurs années : vous n'imaginez pas, numériser 400 000 volumes... La préparation, la vérification, la logistique, c'est un effort énorme, donc on ne s'est pas lancés sur les ebooks en pensant qu'il était trop tôt et qu'il valait mieux voir*

ce que faisaient les autres. On est assez près de l'expérience de Grenoble, on va voir ce que ça donne ».

Prêt numérique en bibliothèque (PNB)

Le PNB est un projet national qui a pour but de tester la mise à disposition de livres numériques en bibliothèque. Il s'agit d'une initiative interprofessionnelle lancée par [Dilicom](#) (réseau du livre) et soutenue par le Centre national du livre (CNL). Le modèle du PNB repose sur quatre étapes : « une ou plusieurs bibliothèques s'associent avec des libraires partenaires pour proposer une sélection de livres numériques, qu'elles peuvent acheter et intégrer à leurs collections ; une plate-forme permet à la bibliothèque de passer commande par l'intermédiaire du site web de son libraire, avec un paiement à terme ; cette plate-forme interagit avec le *hub* numérique Dilicom ; le livre peut ensuite être prêté gratuitement à tout usager, dès lors qu'il est inscrit à la [bibliothèque](#) »². Les bibliothèques municipales de Grenoble participent au projet PNB via une interface spécifique intégrée au portail avec un catalogue numérique. Ce programme s'appelle [Bibook](#).

Tablette

« La tablette n'est pas un terminal dédié à la lecture, plus polyvalente, elle permet des fonctionnalités plus larges comme la navigation sur Internet, l'ajout de jeux, la possibilité de regarder des films ou d'écouter de la musique ». [Dictionnaire de l'Enssib](#)

2. Laurent Soual, « [Bibliothèque : tout savoir sur le PNB](#) », *Archimag*, 25 octobre 2015.

Liste des illustrations

Tableau. Ressources numériques proposées par les bibliothèques.....	15
Tableau. Types d'« offre contenu » proposés par les bibliothèques.....	16
Encadré. Études et enquêtes commanditées/réalisées par les bibliothèques-terrains.....	39
Encadré. Une occasion, pas encore transformée.....	41
Encadré. Le lecteur, ce nomade	44
Encadré. La lecture pour faire vivre les temps morts.....	47
Encadré. La notion de mobilité	64
Encadré. Le livre-audio, la lecture en continu.....	67
Encadré. Le numérique et le pur nomade	74
Encadré. Le cas particulier des tablettes en bibliothèque	75
Encadré. Le livre face au voyage	80
Encadré. Un emprunteur exclusivement numérique	82
Tableau. Le corpus des bibliothèques et des interviewés	99
Tableaux. Caractéristiques générales des lecteurs interviewés.....	110

Annexes

Annexe 1. Corpus des bibliothèques étudiées

Nous avons établi un corpus de 10 bibliothèques publiques de la Région Auvergne Rhône-Alpes qui disposent d'une offre de lecture numérique. Nous avons choisi des bibliothèques de taille petite, moyenne et grande¹. Le tableau suivant détaille ce corpus, en indiquant le nombre d'entretiens fait auprès des professionnels et des lecteurs : 2 BDP, 4 petites bibliothèques, 2 moyennes bibliothèques et 2 grandes bibliothèques. Au total, nous avons réalisé 34 entretiens.

Tableau 1. Le corpus des bibliothèques et des interviewés

	Bibliothèque	Population municipale	Taille	Biblio-thécaires interviewés	Lecteurs inter-viewés	Total entretiens
1	Savoie-biblio	413 communes		1	0	1
2	BDP de la Loire	250 communes		1	0	1
3	Aveize	1 119 hab.	petite	1	0	1
4	Pollionnay	2 151 hab.	petite	1	3	4
5	Brindas	5 651 hab.	petite	1	4	5
6	Cognin	5 920 hab.	petite	2	4	6
7	Meyzieu	31 493 hab.	moyenne	1	2	3
8	Valence - Romans	96 182 hab.	moyenne	3	7	10

...

1. Le critère qui nous a permis de déterminer la taille de la bibliothèque est le nombre d'habitants (population municipale). Taille petite : moins de 10 000 hab. Taille moyenne : entre 10 000 et 99 999 hab. Taille grande : plus de 100 000.

...

9	Grenoble	158 346 hab.	grande	2	0	2
10	Lyon	469 343 hab.	grande	1	0	1
				14	20	34

Savoie-biblio-Direction de la lecture publique de l'Assemblée des Pays de Savoie

Savoie-biblio-Direction de la lecture publique de l'Assemblée des Pays de Savoie regroupe 360 bibliothèques. La population de communes touchées est d'environ 700 000 habitants. Nous avons interviewé Alain Tachet, responsable du service Évaluation/Informatique et Bibliothèque numérique de Savoie-biblio.

Les ressources numériques proposées sont la presse en ligne, l'autoformation et le prêt de liseuses.

La bibliothèque propose sur les liseuses des livres numériques libres de droits (gratuits) et des livres récents (payants). Ces ressources sont réservées aux bibliothèques de niveau 1. Ce choix, quant à la mise à disposition de liseuse, répond à trois stratégies : expérimenter avec un groupe réduit des bibliothèques afin de tester le fonctionnement et l'accompagnement ; « récompenser » les bibliothèques engagées dans la lecture publique ; se rapprocher des bibliothèques de niveau 1 qui sont plus autonomes et par conséquent, un peu éloignées de la BDP.

Le prêt de liseuse a permis de proposer aux lecteurs des documents numériques « dans la main », c'est-à-dire en préservant un lien physique entre le lecteur et la bibliothèque. Ce service est perçu comme un test qui permet d'analyser la médiation des livres numériques au sein des bibliothèques, dans un contexte où cette offre n'est pas encore mûre.

Pour l'avenir, la Direction de la lecture publique-Savoie-biblio envisage d'élargir les ressources numériques à la totalité des

bibliothèques de son réseau. Cependant, elle maintiendra un groupe pilote de dix bibliothèques pour tester de nouvelles ressources et de nouvelles méthodes de travail et d'accompagnement.

Médiathèque départementale de la Loire

La **médiathèque départementale de la Loire** dessert près de 250 communes de moins de 10 000 habitants. Leur projet de lecture numérique fait partie d'un dispositif beaucoup plus large de ressources numériques regroupant le portail de la médiathèque, l'autoformation, la musique en ligne et la presse et les magazines en ligne. Nous avons interviewé Christian Massault, directeur-adjoint de cette institution.

La proposition des livres numérique s'est faite à travers le prêt des liseuses. Ils ont acheté en 3 fois 60 liseuses, lesquelles tournent dans les bibliothèques du réseau. Les liseuses ont été mises à disposition à partir de décembre 2013. Elles ont été chargées d'une soixantaine des livres chacune, une moitié de ces livres sont gratuits (classiques), l'autre moitié des livres sont payants (nouveautés enrichies tous les 6 mois).

Cette BDP estime qu'en septembre 2015, les liseuses auront fait un cycle complet d'un an dans toutes les bibliothèques. À cette occasion, ils seront en mesure de faire un bilan de l'expérimentation à travers la collecte et l'analyse des réponses du questionnaire qui accompagne le prêt de ce dispositif.

Au moment de l'entretien, la BDP de la Loire venait d'acheter une trentaine de tablettes. Elles étaient en cours de préparation avant d'être disponibles pour les bibliothèques du réseau. À l'avenir, cette BDP envisage d'établir un système de partenariat avec les bibliothèques en réseau dans la Loire.

Médiathèque d'Aveize

La commune d'Aveize se situe au cœur des Monts du Lyonnais. En 2012, la commune comptait 1 119 habitants. Nous avons interviewé Véronique Gouttenoire, bibliothécaire responsable de la [médiathèque d'Aveize](#).

Les ressources numériques proposées par cette médiathèque sont composées d'une liseuse et d'une tablette. La bibliothèque offre l'accès libre à Vodéclic, une plate-forme de formation *via* Internet sur de nombreux logiciels.

Le service de liseuse a commencé en 2013 avec la volonté de faire découvrir l'outil et de proposer la lecture numérique. Initialement, la liseuse a été chargée de titres gratuits (des livres classiques et des livres contemporains gratuits). En 2014, ils ont ajouté 10 livres contemporains achetés. Parmi ces livres, ils ont acheté des titres – sortis il y a deux ou trois ans – qui sont devenus des best-sellers et que la bibliothèque n'avait pas encore intégrés à son catalogue imprimé.

Quant à la tablette, elle a été achetée en remplacement des ordinateurs publics qui étaient endommagés. Cette rénovation de matériel a permis à la médiathèque de proposer au public un dispositif d'actualité. La tablette – de consultation exclusivement sur place – est chargée des applications payantes adressées essentiellement aux enfants, en plus d'une application pour apprendre l'anglais. Véronique Gouttenoire a élaboré également une « applithèque » : une compilation des applications ludo-éducatives à utiliser en tablette.

Médiathèque de Pollionnay

La commune de Pollionnay est située à 18 km à l'ouest de l'agglomération lyonnaise, à l'amorce du territoire des Monts du

Lyonnais. En 2012, la commune comptait 2 151 habitants. Nous avons interviewé Pierre Tribhou, directeur de la médiathèque.

Depuis 2012, la **médiathèque de Pollionnay** propose la lecture numérique à travers le prêt de deux liseuses. Elles sont chargées de titres classiques, de livres de science-fiction et de livres étrangers – tous issus du domaine public – afin de valoriser le patrimoine littéraire accessible gratuitement. Les vingt bénévoles de cette médiathèque ont été les premiers conviés à faire l'expérience.

Pierre Tribhou signale que le projet « *ce n'est pas seulement de prêter un contenu, mais aussi de prêter un objet qui a des usages* ». Les conditions de prêt sont les mêmes que pour le livre imprimé. Afin de supprimer les freins et de motiver l'usage, les liseuses sont prêtées sans demander un chèque de caution.

En outre, pour que les lecteurs puissent l'expérimenter, la liseuse est prêtée avec le câble de téléchargement. Pierre Tribhou a élaboré un tutoriel en format vidéo qui explique la procédure d'ajout de livres dans la liseuse.

Médiathèque de Brindas

La commune de Brindas est située à 15 km au sud-ouest de Lyon. En 2012, la commune comptait 5 651 habitants. Nous avons interviewé Christine Guesneau, directrice de cet établissement.

La **médiathèque de Brindas** a une offre numérique composée de liseuses, de l'espace public numérique, du site Web et du catalogue en ligne.

Cette médiathèque a commencé à tester les liseuses avec un groupe de volontaires qui a répondu à la proposition envoyée par courrier électronique à tous les inscrits. Actuellement, le service de prêt de liseuses est ouvert à tous.

La politique documentaire de cette médiathèque est la suivante : pour chaque nouveauté achetée la médiathèque fait l'acquisition de la version imprimée et de la version numérique. Selon Christine Guesneau, l'achat de la version numérique permet d'augmenter le nombre d'exemplaires, car le prix du livre numérique est 15 % moins élevé que le livre imprimé. D'une part, cette augmentation de titres permet de réduire le temps d'attente de lecteurs pour accéder à emprunter des nouveautés. D'autre part, il contribue à diminuer la contrainte de stockage de livres en bibliothèque.

Médiathèque de Cognin

La commune de Cognin est située à l'ouest de Chambéry, siège de la préfecture du département de la Savoie. En 2012, la commune comptait 5 920 habitants. Nous avons interviewé la directrice de cet établissement, Martine Mallie, et l'animatrice de l'atelier numérique, Géraldine Meyer.

La **médiathèque de Cognin** est ouverte au public depuis août 2012.

Les objectifs numériques de cette médiathèque sont de proposer un accès à la culture numérique et de présenter aux usagers de nouveaux supports et modes de lecture. Les liseuses et les tablettes proposées s'inscrivent ainsi dans la complémentarité d'autres services présents à la médiathèque. La presse en ligne et l'autoformation sont des ressources numériques proposées par le biais de la Direction de la lecture publique-Savoie-biblio.

Les titres classiques sont proposés dans les liseuses et les nouveautés sont achetées en version imprimée. Grâce au service de lecture numérique de la Direction de la lecture publique-Savoie-biblio, la médiathèque de Cognin a récemment ajouté aux liseuses, deux ouvrages récents de l'éditeur < publie.net >.

Celui-ci propose une déclinaison de titres de littérature contemporaine au format papier + fichier numérique.

Dans les ateliers numériques proposés par cette médiathèque, les lecteurs peuvent s'initier à l'usage de la liseuse et de la tablette. Ils constatent une augmentation du prêt de liseuses après l'atelier numérique dédié à ce dispositif.

Médiathèque de Meyzieu

La commune de Meyzieu est située à 16 km à l'est de l'agglomération lyonnaise. En 2012, la commune comptait 31 493 habitants.

La **médiathèque de Meyzieu** a été créée avec une volonté de la municipalité et de l'équipe en place de proposer de nombreux services numériques. Pour gérer toutes ces initiatives, la médiathèque compte un poste de bibliothécaire chargé de ressources numériques et de services numériques.

Nous avons interviewé Béatrice Wicinski, la responsable de ce service.

Cette médiathèque a commencé par mettre à disposition du public des ordinateurs dans toutes les salles et l'accès à l'Internet. Ensuite, ils ont ajouté des ressources numériques sur place et après, des ressources à distance. Quant au livre numérique, ils ont mis à disposition du public 9 liseuses en 2012. En réponse à la demande des lecteurs, 8 liseuses de plus ont été mises en circulation en 2013.

Depuis décembre 2012, Meyzieu propose également le téléchargement des livres numériques depuis la plate-forme Numilog. Ce service a été conçu comme un complément du service de prêt de liseuses, avec l'idée que les emprunteurs des liseuses aillent sur Numilog et téléchargent les livres de leur choix. Ce service était également destiné aux lecteurs qui étaient déjà équipés de leur propre dispositif de lecture numérique.

Le service de mise à disposition de tablettes a débuté en 2013. Les 13 tablettes sont en consultation sur place et elles sont destinées principalement aux animations. D'autres ressources numériques sont proposées: le téléchargement des vidéos, une encyclopédie en ligne (possible de consulter à distance), et l'autoformation.

À l'avenir, la médiathèque de Meyzieu envisage de proposer le PNB.

Médiathèques de Valence Romans Agglo

Les médiathèques de Valence Romans Agglo ont été créées en janvier 2014, suite à la fusion de plusieurs communautés de l'agglomération : Beaumont-Lès-Valence, Bourg-Lès-Valence, Chabeuil, Portes-Lès-Valence, Romans, Valence. En 2012, la fusion de ces communautés comptait 134 092 habitants. À l'occasion de cette fusion, les pratiques et les offres de services autour de ressources numériques ont été mutualisées. Ils ont également constitué un pôle numérique. Nous avons interviewé trois professionnelles de ce service, dirigé par Lionel Dujol.

Le livre numérique est proposé à travers le prêt de liseuses et le service de lecture en *streaming* (Bibliobox). Quant aux liseuses, elles ont été mises à disposition très récemment (deux mois avant l'entretien). Les 7 liseuses sont chargées de titres récents adressés au grand public : de polars, de science-fiction et de la rentrée littéraire. Cette initiative est en phase de test. Concernant le service de lecture en *streaming*, les professionnels du pôle numérique sont critiques de l'offre, car le choix du bouquet est limité et l'interface n'est pas très performante.

Avant la fusion des bibliothèques, l'accès aux ressources numériques demandait une inscription indépendante à celle de la bibliothèque. Aujourd'hui, ils ont mis en place un site web commun, qui permet d'accéder aux ressources numériques avec un identifiant et un mot de passe uniques.

Bibliothèques municipales de Grenoble

En 2012, Grenoble comptait 160 215 habitants. Les **bibliothèques municipales de Grenoble** ont été labellisées « bibliothèque numérique de référence » en 2012. Nous avons interviewé Mélanie Le Torrec, responsable de l'unité publique et numérique de cette institution.

Madame Le Torrec estime que la spécificité de Grenoble est d'être capable de se développer sur différents axes numériques. En effet, la bibliothèque propose de nombreuses ressources : le bouquet de livres numériques, l'autoformation, la musique en ligne, la presse en ligne, la bibliothèque du patrimoine, les liseuses, les tablettes et le prêt numérique en bibliothèque.

L'abonnement à la plate-forme Numilog a commencé en 2005. Dans ce cadre, Grenoble offre le service de téléchargement de livres numériques et sa lecture en *streaming*. En outre, ils ont acheté 800 titres de manière pérenne.

Quant à la bibliothèque du patrimoine, ils ont numérisé leurs fonds patrimoniaux. Le « PaGella » (patrimoine Grenoblois en ligne) fait partie de leur bibliothèque numérique.

Les liseuses et les tablettes ont été mises à disposition en 2013. Les liseuses sont chargées avec des titres achetés lors de la rentrée littéraire, de polars et de la sélection faite par les bibliothécaires pendant l'été. Quant aux tablettes, elles sont dédiées aux applications culturelles, à la musique, à la presse et aux vidéos de chaîne en replay. Ces tablettes sont en consultation libre.

Enfin, la bibliothèque municipale de Grenoble participe au projet de prêt numérique en bibliothèque (PNB) à travers une interface dédiée intégrée au portail avec un catalogue numérique. Ce programme s'appelle **Bibook**. Il a commencé en septembre 2014. C'est le projet phare de cette bibliothèque.

Bibliothèque municipale de Lyon (BmL)

En 2012, Lyon comptait 500 715 habitants. La BmL est la bibliothèque municipale la plus grande de France. Cette bibliothèque est classée en raison de ses fonds patrimoniaux. Les documents les plus anciens datent du milieu de xv^e siècle. Nous avons interviewé Gilles Eboli, directeur de cet établissement.

Depuis 1995, la BmL a commencé à se préoccuper de la numérisation du patrimoine. Cet intérêt s'est matérialisé dans la création de la bibliothèque numérique Numelyo². Un pas décisif dans l'histoire de cette bibliothèque numérique a été le contrat signé entre la ville de Lyon et Google, en 2007. Ce contrat permettra la numérisation de 550 000 volumes imprimés.

Numelyo est née de la nécessité de valoriser et de diffuser le plus largement possible leurs fonds patrimoniaux numérisés. Elle intègre les livres numérisés par Google et les documents que la bibliothèque avait numérisés auparavant. Aujourd'hui, Numelyo rassemble en outre des périodiques, des photographies, des estampes, des manuscrites, et des livres imprimés.

Annexe 2. Corpus des lecteurs interviewés

Nous avons interviewé des lecteurs contactés par l'intermédiaire des bibliothèques. Nous avons effectué 20 entretiens avec des lecteurs qui ont expérimenté la lecture numérique au sein de 5 bibliothèques différentes (11 lecteurs de petites bibliothèques et 9 lecteurs de moyennes bibliothèques). Il s'agit de 14 femmes et 6 hommes, entre 15 et 74 ans. Les tableaux suivants présentent le nombre d'interviewés par groupe d'âge.

2. Voir la définition dans le glossaire.

Tableaux 2 et 3. Caractéristiques générales des lecteurs interviewés

Groupe d'âge	Nombre d'interviewés
Moins de 30 ans	1
Entre 31-45 ans	4
Entre 46-60 ans	7
61 ans et plus	8
Total	20

N°	Prénom	Sexe	Âge	Bibliothèque	DÉCLENCHEUR DE L'EXPÉRIENCE			BILAN DE L'EXPÉRIENCE			
					Curiosité	Accès au contenu	Contexte de la pratique	Convaincu	Dubitatif	Desenchanté	
1	Lucie	f	52 ans	Pollonny			x	x			
2	Louis	h	15 ans	Pollonny			x	x			
3	Julie	f	47 ans	Pollonny	x		x	x			
4	Ariette	f	68 ans	Mezieu	x			x			
5	Alain	h	73 ans	Mezieu	x			x			
6	Pauline	f	40 ans	Valence	x			x			
7	Margot	f	73 ans	Valence	x				x		
8	Marion	f	57 ans	Valence			x		x		
9	Maurice	h	67 ans	Valence			x	x			
10	Florence	f	54 ans	Valence	x					x	
11	Colette	f	48 ans	Valence	x				x		
12	Didier	h	58 ans	Valence	x					x	
13	Isabelle	f	45 ans	Birdas		x			x		
14	Sylvie	f	35 ans	Birdas		x			x		
15	Robert	h	69 ans	Birdas	x			x			
16	Jacqueline	f	67 ans	Birdas	x			x			
17	Valérie	f	42 ans	Cognin	x					x	
18	Suzanne	f	74 ans	Cognin	x				x		
19	Pierre	h	62 ans	Cognin	x			x			
20	Céline	f	51 ans	Cognin			x		x		

Cet ouvrage a été réalisé avec Métopes (méthodes et outils pour l'édition structurée XML-TEI), chaîne éditoriale développée par le pôle Document numérique de la Maison de la recherche en sciences humaines de l'université de Caen Normandie.

Secrétariat d'édition :

Silvia Ceccani

Mise en pages :

Cédric Vigneault

Conception graphique :

atelier Perluette, 69001 Lyon

< <http://www.perluette-atelier.com> >

Le catalogue des Presses

< <http://www.enssib.fr/presses> >

**commander en ligne sur le comptoir
des Presses d'universités :**

< <http://www.lcdpu.fr/editeurs/enssib/> >

ENSSIB – UNIVERSITÉ DE LYON

PRESSES DE L'enssib

École nationale supérieure des sciences

de l'information et des bibliothèques

17-21, boulevard du 11 novembre 1918

69623 Villeurbanne Cedex

Tél. 04 72 44 43 43 – Fax 04 72 44 43 44

Contact : presses@enssib.fr

Première mise en ligne : mai 2017.

Dépôt légal : 1^{er} semestre 2017.